

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 34 (1970)
Heft: 135-136

Buchbesprechung: Livres reçus : publications récentes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIVRES REÇUS. PUBLICATIONS RÉCENTES

COLLECTIONS.

— Viennent de paraître :

Dans *Romanistische Versuche und Vorarbeiten*, collection de thèses du Séminaire roman de l'Université de Bonn :

30, Karl HEINZ DELILLE, *Die geschichtliche Entwicklung des präpositionalen Akkusativs im Portugiesischen*, 210 pages, 1970.

31, Barbara SCHUCHARD, 'Valor'. *Zu seiner Wortgeschichte im Lateinischen und Romanischen des Mittelalter*, 220 pages, 1970. Étude sémantique de *valor* dans la littérature latine des XII^e-XIII^e siècles, sa situation par rapport à *præmium, aestimatio, auctoritas, fortitudo*, etc. ; puis dans les littératures française et provençale aux mêmes siècles, avec un bref coup d'œil à l'italien et au catalan.

Dans *Romanische Etymologien*, collection publiée par Harri MEIER et Wolfgang ROTH, Heidelberg, Carl Winter :

2, Hans DIETER BORK, *Die Familie von lateinisch QUATERE im Romanischen*, 290 pages, 1969.

3, Artur GREIVE, *Etymologische Untersuchungen zum französischen h aspiré*, 322 pages + 5 cartes hors-texte, 1970.

Dans *Beiträge zur romanischen Philologie des Mittelalters*, collection publiée par Hans-Wilhelm KLEIN, Munich, Hueber :

IV, *La délivrance du peuple d'Israël*, édieret von Walter EICKHOFF, 109 pages, 1970.

— Sous le titre *Initiation à la linguistique*, les Éditions Klincksieck commencent une nouvelle collection, destinée particulièrement au public universitaire. La série A, intitulée *Lectures*, présentera les textes les plus célèbres ou les plus caractéristiques. La série B s'intitule *Problèmes et méthodes*. Voici les trois volumes qui viennent de paraître en 1970 :

A, 1 Pierre GUIRAUD et Pierre KUENTZ, *La stylistique*, 327 pages. Dans ce livre, riche de beaux textes, les auteurs ont sacrifié quelque peu la rhétorique classique, la stylistique littéraire, et les grands auteurs, Bally, Bruneau, Spitzer, jugés trop connus. Cependant, au chapitre 5, un texte de Flaubert, commenté par M. Cressot, une page de Bossuet expliquée par L. Spitzer sont une récompense pour le lecteur.

A, 2 Alain REY, *La lexicologie*, 323 pages. D'Aristote aux plus modernes, c'est une belle promenade avec un guide excellent. Une table des matières

détaillée et de copieux index permettent d'aller rapidement aux auteurs et aux sujets préférés.

B, 1 Pierre GUIRAUD, *Essais de stylistique*, 285 pages. Choix d'articles, de conférences, de cours, dont certains ont été déjà publiés.

— Le Centro Studi Piemontesi (Ca dë studi piemontèis) lance une collection, *Collana di testi e studi piemontesi*, ayant pour but de publier les anciens documents et les textes littéraires piémontais jusqu'à 1830 environ. Les deux premiers volumes ont paru en 1969, Centro Studi Piemontesi, Via Carlo Alberto 59, 10123 Torino. Ce sont :

1, *Le ridicole illusioni. Un'ignota commedia piemontese dell'età giacobina*. Introduzione, testo, note e glossario a cura di Gianrenzo P. CLIVIO. Un vol. de XXIII + 92 pages.

2, *L'arpa discordata. Dove dà ragguaglio di quanto occorse nell'assedio 1705-06 della città di Torino*. Introduzione, testo, note e glossario a cura di Renzo GANDOLFO. Un vol. de XXVIII + 76 pages.

— Nous avons reçu six nouveaux volumes de la Collection « Textes littéraires français » (Genève-Paris, Droz-Minard) tous les six parus cette année 1970 :

157, Jehan du Prier, dit Le Prieur, *Le mystère du Roy Advenir*, édité par A. MEILLER, XXV + 709 pages. Première édition de ce mystère de plus de 16 000 vers, dont la « matiere » fut sans doute fournie à Jehan du Prier par son maître le roi René.

164, Olivier de Magny, *Les cent deux sonnets des Amours de 1553*. Édition critique de Mark S. WHITNEY, 139 pages.

165, Martial d'Auvergne, *Matines de la Vierge*. Édition critique par Yves LE HIR, XXVI + 201 pages. La vie de Martial d'Auvergne est maintenant mieux connue grâce aux recherches de M. J. Rychner. Mais que de zones d'ombre dans son œuvre ! Les *Matines*, œuvre lyrique « d'une absolue sincérité » méritaient cette édition et le soin pieux que lui a consacré M. Le Hir.

166, *Les Poésies de Guillaume le Vinier*, publiées par Philippe MÉNARD, 283 pages. Le *Nécrologe d'Arras* mentionne en 1245 le nom de *Viniers Will* (aumes). Mais ses trente-cinq poésies n'avaient jamais été rassemblées. Les voilà réunies et éditées selon les règles avec tradition manuscrite, varia lectio, remarques littéraires et linguistiques.

167, Ronsard, *Sonnets pour Hélène*, publiés par Malcolm SMITH, 227 pages.

168, Antoine Dufour, *Les vies des femmes célèbres*. Texte établi, annoté et commenté par G. JEANNEAU, LXII + 214 pages.

RECUEILS COLLECTIFS.

Quatre recueils de Mélanges jubilaires, concernant la linguistique romane ou la linguistique générale, viennent de paraître, qui mériteraient un plus long compte rendu. Ce sont :

Phonétique et linguistique romanes, Mélanges offerts à M. Georges Straka. 2 volumes de 479 et 236 pages, Lyon-Strasbourg, 1970.

Mélanges de linguistique, de philologie et de littérature offerts à M. Albert Henry. Tome VIII, 1 des *Travaux de linguistique et de littérature*. Strasbourg, 1970, 340 pages.

The french language. Studies presented to Lewis Charles Harmer, edited by T. G. S. Combe and P. Rickard. George G. Harrap, Londres, 1970, un vol. relié de 237 pages.

Linguistique contemporaine, Hommage à Eric Buyssens. Publié par Jean Dierickx et Yvan Lebrun. Éditions de l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 287 pages.

Enfin viennent de paraître en 1970 (malgré la date 1968 indiquée sur la couverture) les Actes du Congrès de Madrid. En voici le titre : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Revista de Filología española, anejo LXXXVI, *XI Congreso internacional de lingüística y filología románicas, Actas* publi-cadas por Antonio Quilis. Madrid, 1968, 2 220 pages en 4 volumes. Il faut remercier M. Quilis pour cette publication tant attendue.

ATLAS LINGUISTIQUES.

Le fascicule 17-18 du *Bollettino dell'Atlante linguistico italiano* (Turin, 1970, 94 pages) nous donne des nouvelles de cette grande entreprise. Elle est entre bonnes mains, celles de M. C. Grassi, mais les difficultés ne manquent pas. La mort de Benvenuto Terracini, qui était, à 80 ans passés, le toujours juvénile animateur (C. Grassi lui rend un juste hommage), celle de Giuseppe Vidossi ont privé le directeur de ses premiers conseillers. Et aujourd'hui, l'insuffisance des moyens financiers, obligeant certains collaborateurs à abandonner l'*Atlante*, risquerait de lui porter un coup fatal, si C. Grassi n'était décidé à continuer coûte que coûte et à faire de l'Institut de l'*Atlante* un centre capable d'attirer de jeunes chercheurs plus nombreux. Avant de mourir, Terracini avait fait le plan des travaux préparatoires à la publication, plan allégé en comparaison du tout premier. Il reste à le réaliser. Nous souhaitons à M. Grassi de recevoir bientôt l'aide nécessaire qui lui permettra de publier dans un avenir prochain le premier volume de ce grand atlas tant attendu.

Il y a trois ans paraissait le 1^{er} volume de l'Atlas de l'Olténie, dans le cadre du *Noul Atlas linguistic român pe regiuni*, et notre Revue lui a consacré un compte rendu (*RLiR* 31, 436-438). Voici le second volume : *Noul Atlas linguistic român pe regiuni, Oltenia II*, publié sous la direction de B. CAZACU, par Teofil TEAHA, Ion IONICĂ et Valeriu RUSU. (Editura Academiei Republicii Socialiste România, Bucarest, 1970, un vol. relié de 51 × 38 cm et de XII + 315 pages). Il comprend 239 cartes, puis 43 pages, en quadruples colonnes, de matériel non cartographié, enfin 54 cartes interprétatives. Les chapitres concernent la famille et la vie humaine, la maison et le mobilier, la nourriture et le vêtement, les phénomènes atmosphériques, le relief du sol, l'école, l'armée et l'administration. C'est une belle réalisation qui fait honneur à tous ceux qui y ont travaillé.

Saluons enfin la publication d'un nouveau volume de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, le n° 2 « Aspects morphologiques », préparé par Louis Remacle. Il en est rendu compte plus loin.

REVUES.

Revue romane. Publiée par les instituts d'études romanes au Danemark. Akademisk forlag, Copenhague. (Voir *RLiR* 32, 237).

Tome III, 1968, fascicule 2. André ESKÉNAZI, *Note sur les constructions impersonnelles du français contemporain*, p. 97-115. L'auteur cherche à dégager les règles qui permettent d'écrire « il s'est produit un accident » mais non « il s'est produit l'accident sous ma fenêtre », « il est venu du monde » mais non « il est venu les personnes que vous attendiez ». Très justement il ajoute en terminant : « les faits de style et de rythme... entrent souvent en conflit avec les règles que nous avons cherché à établir ». — Helge NORDAHL, *Affixes démiditifs et systèmes démiditifs complémentaires*, p. 136-146. Il s'agit des préfixes *demi-*, *mi-*, *semi-*, *hémi-*, et de *moitié*, *à moitié*, et de leur emploi en français moderne.

Tome IV, 1969, fascicule 1. Gerhard BOYSEN, *Le mode de la proposition complétive préposée dans les langues romanes*, p. 10-19. — Witold MAŃCZAK, *Survivance du nominatif singulier dans les langues romanes*, p. 51-60. Tous les nominatifs conservés par le français (et par les autres langues romanes) n'ont probablement pas la même explication. Aux explications proposées (formes de vocatif, emploi fréquent du nominatif pour les noms d'agent, formes refaites sur le nominatif), qui ont toutes leur valeur et leurs insuffisances, M. M. propose d'en ajouter une nouvelle, tirée de cette « loi » qui veut (qui voudrait ?) qu'un mot soit d'autant plus court qu'il est plus fréquent. — Povl SKÅRUP, *Sur la date de l'amuïssement du /ð/ final en ancien français*, p. 85-90. A propos de l'article *Sur la date de l'amuïssement du -t final non appuyé en ancien français*, dans lequel M. Straka conclut à l'ancienneté de l'amuïssement de -t final non appuyé. Il tire son principal argument de l'opposition des formes *deit* (DEBET), *set* (SAPIT) d'une part, et de *fei* (FIDE), *pré* (PRATU) d'autre part. Il est évident que l'amuïssement du -t non appuyé est postérieur à la disparition des voyelles finales (autrement DEBET et SAPIT auraient abouti à **deive*, **deif* et **seve*, **sef*) et antérieur à l'amuïssement de f en finale de syllabe (autrement **deift* et **seft* auraient abouti à **dei* et **se*, comme FIDE à *fei* et PRATU à *pré*). M. Skarup rétorque que l'argumentation de M. Straka suppose que la dentale finale de **feit* et de **pret* était la même que celle de **deift* et de **seft*. Il propose, lui, de voir dans la finale des successeurs de FIDE, PRATU un ð : *feið*, *preð*. La destinée de cette constrictive ne saurait être liée avec celle de l'occlusive -t.

Fascicule 2, Utz MAAS, *Morphologie du parler occitan de Couzou*, p. 148-182. Couzou est un village du Haut-Quercy, dans le département du Lot. — Carl WINKNER, *Le syntagme du nombre cardinal en français moderne*, p. 201-230.

Tome V, fascicule 1, 1970. Utz MAAS, *Morphologie du parler occitan de Couzou*, p. 55-93. Deuxième article. — Odette METTAS, *Étude sur le A dans deux*

sociolectes parisiens, p. 94-105. Pendant des siècles le français a opposé deux A, l'un antérieur, parfois plus bref, l'autre postérieur, souvent long. Aujourd'hui cette opposition tend à perdre toute valeur sémantique, les deux A deviennent de simples variantes, caractéristiques de groupes sociaux différents. A Paris tout au moins. M^{me} Mettas a donc étudié ces variantes dans deux groupes de locutrices parisiennes : celles du groupe 1 appartiennent à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie, elles habitent dans les 6^e, 7^e, 8^e, 16^e, 17^e arrondissements et à Neuilly ; celles du groupe 2 appartiennent à des milieux plus modestes et habitent dans les 13^e, 14^e, 18^e etc. et en banlieue. Au terme d'une étude minutieuse, M^{me} M. aboutit à des conclusions fort intéressantes dont voici les principales : le plus grand nombre des A vélaires souvent longs, à la pause, est caractéristique du groupe 1 ; un contraste apparaît entre la jeune génération et celle des 65-70 ans qui reste plus fidèle à la distinction traditionnelle des deux A ; les deux A ont à peu près perdu leur valeur distinctive sur le plan des significations, pour s'opposer sur un plan socio-linguistique. — Helge NORDAHL, *Le mode le plus fascinant qui soit*, p. 106-119. Il s'agit du subjonctif. — Morten NØJGAARD, *Note sur que reprenant si*, p. 120-129.

Revue roumaine de linguistique, tomes 12, 13, 14, années 1967, 1968, 1969. Éditions de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie. Bucarest. Nous avons signalé déjà l'intérêt de cette revue (*RLiR* 31, 1967, p. 211). Je voudrais aujourd'hui, non donner un compte rendu analytique des trois années écoulées, mais transcrire ici quelques notes de lecture. On ne s'étonnera pas qu'elles concernent surtout les articles consacrés au domaine gallo-roman. On ne s'étonnera pas non plus qu'elles ne concernent que quelques articles : elles témoignent de mon intérêt du moment pour quelques problèmes en particulier, le traitement des sonnantes, les changements phonétiques, les créoles, les noms de lieux... Et, d'ailleurs, il ne m'était pas possible de présenter tous les articles excellents qui sont contenus dans ces quelques 1 500 pages, et dont plusieurs échappent à ma compétence.

Tome 12, année 1967. — Al. GRAUR, *Haralambie Mihăescu à l'occasion de son soixantième anniversaire*, p. 79-86. L'auteur rappelle les titres de H. Mihăescu, et notamment la publication en 1960 de son ouvrage consacré au latin des provinces danubiennes (voir la recension de G. Straka, *RLiR* 24, 1960, p. 403-406). La bibliographie du jubilaire termine cet hommage. — Sanda REINHEIMER, *Quelques observations concernant le traitement des sonnantes dans les dialectes francoprovençaux*, p. 155-164. L'auteur de cette intéressante étude a réuni les cas où les géminées latines *ll*, *rr*, *nn* ont, dans les dialectes francoprovençaux, un traitement différent des voyelles simples *l*, *r*, *n* ; soit que la consonne simple évolue, par affaiblissement, de *l* à *r*, de *n* à *r*, de *r* à *z*, ou même disparaît, soit que la consonne géminée se palatalise par renforcement (*ll* devient *l*, *nn* pourrait devenir *y*). Ces cas sont rares et dispersés dans les parlers francoprovençaux, mais ils ont peut-être été plus nombreux autrefois. Ces évolutions ont, au départ, une explication phonétique : la consonne simple tend à s'affaiblir à l'intervocalique, tandis que la consonne géminée tend à se

renforcer (témoin le traitement des initiales qui deviennent palatalisées). Ces tendances phonétiques ont-elles abouti à un véritable système dans le domaine d'oc et non dans le domaine d'oïl, pour maintenir, en langue d'oc, des distinctions menacées par l'identité de traitement des voyelles libres ou entravées ?

Dans cette hypothèse la conservation sporadique du double traitement des sonantes en domaine francoprovençal pourrait-elle s'expliquer par l'histoire du francoprovençal abandonnant ses anciennes habitudes occitanes sous la pression des habitudes linguistiques septentrionales ? Telles sont les questions que semble se poser l'auteur de cet article, les questions que nous nous posons, en tout cas, nous-même, à la fin de cette étude. Seule une enquête plus complète, facilitée par la publication des atlas régionaux, permettra peut-être d'y répondre. — Ioana VINTILĂ-RĂDULESCU, *Remarques sur les idiomes créoles*, p. 229-243. On ne s'entend pas toujours sur la notion de « créole ». Les créoles ont-ils une structure grammaticale de type indo-européen comme les langues européennes dont ils viennent ? Sont-ils des langues à caractère mixte (à cause de leur vocabulaire, plus que de leur structure grammaticale) ? Mme Radulescu pense que cette « mixité » est plutôt une question de degré, non de type. Et pour mettre un peu d'ordre dans ses pensées, elle étudie, à l'aide des principales publications qui ont traité des parlers créoles, d'abord la genèse et l'évolution de ces parlers, puis leur classification. Elle conclut, tout à fait *in fine*, qu'il faut interpréter le terme de créole « comme une dénomination conventionnelle, maintenue par la tradition ». — V. BREBAN, *D. Macrea, à l'occasion de son 60^e anniversaire*, p. 389-396. Après deux pages qui retracent la carrière du jubilaire, l'article présente la bibliographie de D. Macrea. — Émile PETROVICI, *Oronymes à base d'anthroponymes dans les Carpathes roumaines*, p. 481-488. C'est une surprise pour le lecteur français d'apprendre que « ce qui caractérise l'oronymie roumaine c'est le nombre très élevé, surtout dans la zone alpine des Carpathes, d'oronymes créés à partir d'anthroponymes ». Ces oronymes sont pour la plupart récents (à partir du XVII^e s.), mais certains semblent plus anciens. L'explication de l'origine anthroponymique de ces oronymes doit être recherchée dans la conformation des montagnes et la façon dont elles sont exploitées : ce sont de hauts plateaux couverts de riches pâturages. Ces « alpes » sont dénommées d'après le nom des propriétaires des bergeries ou d'après les fromagers.

Tome XIII, année 1968. — Ioana VINTILĂ-RĂDULESCU, *Sur le traitement des sonantes en gascon*, p. 83-88. Dans cette esquisse, l'auteur réunit les traces de l'opposition latine entre sonante simple et sonante géminée qu'elle a trouvées dans l'*Atlas linguistique de la Gascogne*. Elle se contente de quelques exemples comme *carréte* « charrette »/*caréte* « fronton », *tèrre* « terre »/*tère* « file, rangée », *bère* « belle »/*bèrre* « truie » et de quelques renvois aux cartes de l'*Atlas*. Elle se propose de revenir en effet sur cet important problème dans une prochaine étude portant sur l'ensemble du domaine occitan. — Iorgu Iordan, *à l'occasion de son 80^e anniversaire*, p. 385-396. Rappel de la brillante carrière du grand linguiste, suivi de sa bibliographie de 1958 à 1968. — Emil Petrovici, *Bibliographie des travaux de Emil Petrovici*, p. 553-566. Le sixième fascicule du

tome XIII est dédié à la mémoire d'Emil Petrovici, mort tragiquement dans un accident de chemin de fer. G. Mihăilă rappelle d'abord la vie et le caractère du savant. Une bibliographie présente ses publications depuis 1958. — A. ROSETTI, *Sur les changements phonétiques*, p. 623-624. L'auteur revient une nouvelle fois sur le vaste problème des changements phonétiques : les changements phonétiques doivent être étudiés sous leur aspect phonétique et sous leur aspect phonématique ; le changement ne comporte pas d'étape progressive (« le changement phonétique est un saut d'une articulation à une autre ») ; la diffusion d'une nouvelle articulation est un phénomène d'ordre social ; à l'intérieur d'un groupe social le changement se produit par étapes, il commence dans certains mots et se propage aux mots qui sont dans des conditions phonétiques analogues. — Ioana VINTILĂ-RĂDULESCU, *Français créole et français régional d'Afrique du Nord*, p. 645-649. L'auteur remarque que le créole et le français régional d'outre-mer présentent des tendances communes : simplification de la phonétique et de la morpho-syntaxe, appauvrissement du vocabulaire. Ces tendances s'expliquent par des conditions analogues : extension du français dans des pays très différents de la France, apport brusque du français à une population très différente de la population française, absence de toute préoccupation de la part des autorités pour une bonne assimilation du français. A titre d'exemple l'auteur analyse *Le français d'Afrique du Nord* de Lanly.

Tome 14, année 1969. — Florența, SĂDEANU, *Noms de chemins en roumain (Essai d'analyse sémantique diachronique)*, p. 17-20. Après Emil Hochuli et K. Baldinger (il faut ajouter à la bibliographie de la note 1 l'article de Baldinger, *Die Bezeichnungen für 'Weg' im Galloromanischen*, in *Serta Romanica Festschrift für G. Rohlfs*, 1968 ; il faut aussi corriger la référence fausse de l'article de J. André et lire : *Revue des Études Latines* 28, 1950), l'auteur étudie la survivance en roumain des noms latins des chemins. Le roumain n'a conservé que deux noms latins, *callis* et *carraria* ; tous les autres noms sont empruntés et ces emprunts reflètent l'histoire du peuple roumain. — *La linguistique roumaine ces 25 dernières années*, p. 309-311. L'article ne mentionne que les œuvres les plus importantes : dictionnaires, histoires de la langue, de la langue littéraire, grammaires, atlas. Il indique que les ouvrages utilisant les méthodes de la linguistique structurale deviennent de plus en plus nombreux. Il signale les congrès qui se sont tenus en Roumanie et notamment le X^e Congrès des Linguistes (1967) et le XII^e Congrès de Linguistique et philologie romanes (1968).

P. GARDETTE.

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. QUÉMADA numéros 13, 14, 15, 16. (1968, II, 1969 I et II, 1970 I). Paris, Didier-Larousse.

Les fascicules 13, 14 et 15, auxquels il faut ajouter le premier article du fascicule 16 et deux autres articles à paraître ultérieurement, constituent les Actes du Colloque de lexicologie organisé à Paris en avril 1968 sous la présidence de M. R.-L. Wagner et consacré à la formation et aux aspects du vocabulaire politique français depuis le XVII^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine. Il est bien difficile de parler des vingt-sept communications que contiennent ces trois

livraisons. Le lecteur y trouvera une abondante matière bien digne de nourrir ses réflexions et une occasion d'accroître ses connaissances. Dans son allocution M. Wagner a souligné l'intérêt et la difficulté de l'entreprise : « En choisissant une situation aussi diverse, suivant les époques, que celle de la *politique*, je reconnaissais que nous avons joué la difficulté. Les éléments objectifs qui la composent sont si variables, s'imbriquent dans des types de relations si différents que cette situation n'est intelligible que sous l'aspect d'états strictement limités en chronologie. Par quels moyens à l'intérieur de ces limites les individus en signifient-ils le système ? Les seules constantes en l'espèce étant d'une part le sentiment qu'ont ces hommes d'être solidaires par ce qui les oppose autant que par ce qui les unit, d'autre part la nécessité de s'entendre, même entre adversaires, sur les signifiés de quelques signifiants fondamentaux. »

Certaines de ces communications portent sur des problèmes généraux : *Sémantique historique et histoire* (A. DUPONT, II, p. 15-25) ; *La lexicologie et l'explication des textes philosophiques* (R. LALLEZ, II, p. 33-43) ; *Lexicologie et analyse d'énoncé* (J. DUBOIS, III, p. 115-126) ; *Remarques sur la préparation d'un vocabulaire d'initiation à la vie politique* (D. COSTE, dans le n° 16, p. 3-18).

D'autres abordent des questions plus limitées dans leur objet mais comprenant un inventaire encore assez étendu. Ce sont : *Translation, traduction, tradition. Emprunts lexicaux au premier radicalisme anglais* (O. LUTAUD, I, p. 49-59) ; *Éléments pour l'étude quantitative d'une journée de 48* (J. FOURNIER, II, p. 77-114) ; *Vocabulaire et typologie des familles politiques* (c'est-à-dire le vocabulaire des élections de 1881, A. PROST, II, 115-126) ; *Formation et développement du vocabulaire chez Vallès journaliste* (R. BELLET, III, p. 5-19).

Termes vestimentaires, dénominations de couches sociales (U. RICKEN, III, p. 21-26) ; *Le vocabulaire du congrès socialiste de Tours* (J. B. MARCELLESI ; III, p. 57-69) ; *Note sur le vocabulaire radical-socialiste à l'époque du Président Herriot* (D. LIGOU, III, p. 71-72) ; *Vocabulaire « unitaire » et périodisation de la politique communiste* (A. KRIEGEL, III, p. 73-86) ; *Le vocabulaire de la démocratie chrétienne* (R. RÉMOND, III, p. 87-92) ; *L'image du militant communiste à travers le vocabulaire de la presse confédérale* (J. CAPPEDEVIELLE et R. MOURIAUX, III, p. 95-100) ; *Vocabulaire politique de la guerre d'Algérie* (D. MALLIDIER, III, p. 101-103).

La dernière série propose l'étude plus étroite d'un vocable : *Le mot « Fronde »* (H. CARRIER, I, p. 15-31) ; *Politique* (A. STEGMANN, I, p. 38-48) ; *Individu, au XVIII^e siècle* (A. VIGUIER, I, p. 95-126) ; *Nature, chez Bonald* (J. GRITTI, II, 26-31) ; *Socialiste, socialisme* (J. GANS, II, 45-58) ; *Socialisme de volonté et socialisme involontaire* (J. VIARD, III, 47-54) ; *Révolution, dans les traductions du XVIII^e siècle des Discours de Machiavel* (J. M. GOULEMOT, I, 75-82) ; *dans l'Essai sur les mœurs et la correspondance de Voltaire* (G. MAILHOS, I, 84-92) ; *dans le Rouge et le Noir* (J. M. GLEIZE, II, 86-96) ; *chez Blanc de-Saint-Bonnet* (J. DROUIN, III, 27-33) ; *Intellectuel, avant l'affaire Dreyfus* (G. IDT, III, 35-46).

M. Wagner s'est félicité en ouvrant ce colloque de la présence à côté des linguistes et des lexicologues, d'historiens, de sociologues et de philosophes. On verra en effet, en lisant ces actes, le résultat très positif de cette rencontre.

Le premier fascicule de 1970 retrouve, en dehors du premier article qui appartient à l'ensemble précédent, sa présentation coutumière.

O. Ducrot étudie l'opposition de *peu/un peu* en utilisant le concept de pré-supposition linguistique. Une analyse très fine et très neuve.

J. Picoche traite des problèmes qui se posent aux auteurs de dictionnaires étymologiques d'aujourd'hui et des problèmes que posent aux utilisateurs les dictionnaires déjà réalisés.

P. Guiraud poursuit ses recherches d'étymologies argotiques. Il complète ici l'étude des structures lexicales de la *tromperie*, publiée dans le *B. S. L. P.* de 1968.

P. Baudrier commence l'étude de « La bibliographie des Dictionnaires allemand-français et français-allemand de 1789 à 1815 ».

Dans la dernière partie du fascicule « Études et comptes rendus », on remarquera surtout la critique serrée et un peu sévère que M. A. Goosse de Louvain fait de l'article de P. Guiraud, publié dans les *Cahiers* (XI, n° 2, p. 44-55) avec le titre « Le jargon de la Coquille » et du livre qui a suivi « Le jargon de Villon ou le Gai savoir de la Coquille ». Pour M. Goosse la démonstration est loin d'être convaincante, car elle contient des erreurs nombreuses, « erreurs de faits et erreurs de méthode ». Ce jargon, dit-il en conclusion de sa mise au point, après un examen serré des faits, n'est pas la survivance d'un dialecte, « ce jargon est avant tout français, avec quelques emprunts à des dialectes variés ».

Jean BOURGUIGNON.

Études Romanes de Brno IV. Le quatrième volume des *Études romanes de Brno* (voir les comptes rendus des volumes précédents aux n°s XXIX, XXX, XXXII de notre revue) prouve non seulement la vitalité de cette nouvelle série des publications de la Faculté des Lettres de l'Université J. E. Purkyně de Brno (Tchécoslovaquie), mais aussi l'effort du groupe des romanistes de Brno de contribuer d'une façon originale aux recherches linguistiques et littéraires romanes. La partie consacrée aux problèmes linguistiques comprend quatre études. Otto DUCHÁČEK s'occupe cette fois des microstructures lexicales (Microstructures lexicales, p. 139-157) en poursuivant ses recherches entreprises dans l'étude « Les Lacunes dans la structure du lexique » (dans les Mélanges E. Gamillscheg, *Verba et vocabula*, Munich, 1968, p. 169-175) qu'il amplifie pour donner des vues aussi complètes que possible de la structuration lexicale de quelques concepts de base (verbes de mouvement, tels que aller, arriver, venir, partir, monter, descendre, entrer, sortir, mener, amener, emmener, transporter, noms indiquant le temps, tels que le matin, le soir, le jour, l'an, etc.) non seulement en latin et dans les langues romanes (français, espagnol, italien, roumain et portugais), mais aussi dans d'autres langues (anglais, allemand, tchèque). La richesse des matériaux et la précision des valorations sémantiques qui caractérise toutes les études de D. permettent à l'auteur de vérifier les rapports entre l'organisation des microstructures en question, réalisées dans le cadre de certaines aires notionnelles, et les conditions extralinguistiques qui s'y reflètent. L'étude des microstructures s'avère ici comme une voie

nouvelle qui doit contribuer à la connaissance du système lexical comme une entité structurée et hiérarchisée. Aux problèmes de la syntaxe sont consacrées les études de Z. STAVINOHOVÁ, sur les « mélanges » du passé simple et du passé composé (p. 195-210), et de Pavel BENEŠ, sur la place de l'épithète (p. 159-193). Z. Stavinofová prend pour point de départ les remarques de Marcel Cohen et de G. et R. Le Bidois sur l'emploi de ces deux formes dans la prose contemporaine française et s'efforce, en citant de nombreux exemples des auteurs français du dernier quart de siècle, d'expliquer les cas du mélange des deux formes verbales en question. Pour cela, l'auteur doit avoir souvent recours à l'analyse stylistique, puisque seule une analyse des différences de sens est insuffisante. L'avantage des analyses entreprises par l'auteur consiste précisément dans cet accès au problème qui lui permet d'examiner des passages assez longs pour en dégager les intentions stylistiques de l'écrivain et l'atmosphère ou le genre de l'œuvre et sa structuration en plans superposés correspondant à l'attitude du sujet parlant envers l'énoncé immédiat et les énoncés environnants. P. Beneš reprend lui aussi une question bien des fois débattue, mais il trouve qu'il faut, avant tout, faire l'analyse des différentes solutions qu'on a apportées au cours des 150 années passées au problème de la place de l'épithète dans les langues romanes. Son article montre combien il est nécessaire aujourd'hui, où l'on assiste à l'apparition de conceptions linguistiques toujours nouvelles concernant les différents problèmes linguistiques, de s'arrêter un peu et d'examiner ce qu'on a pu avoir dit sur ces problèmes il y a une centaine d'années. Cependant une étude de ce genre ne devrait pas, surtout si l'on veut prendre en considération non seulement le français, mais aussi les autres langues romanes, comme le fait l'auteur, négliger les travaux les plus récents consacrés aux problèmes en question. Nous n'allons pas énumérer tous les travaux dont l'analyse pourrait compléter ce que P. Beneš nous présente dans son article : citons, à titre d'exemple, seulement l'étude de L. Carlsson, « Le degré des groupes « substantifs + de + substantifs » en français contemporain » étudiés d'après la place accordée à l'adjectif épithète (*Acta Universitatis Upsaliensis*, Uppsala, 1966, 284 p.), ou bien celle d'E. Reinier, « La place de l'adjectif épithète en français » (*Wiener Romanistische Arbeiten*, VII, Wien 1968, xxxvii + 397 p.). Lubomír BARTOŠ expose, dans son article *Actitud del hispanohablante hacia la lengua*, un factor de evolución del español en América (p. 211-219), son point de vue à propos de la question de l'évolution prochaine de l'espagnol en Amérique latine. Il souligne la nécessité de prendre en considération non seulement les facteurs généralement envisagés, tels que la vie sociale, les rapports entre les pays hispano-américains dans les sphères de la politique, culture, économie, sports, etc., mais aussi la mentalité des Hispano-américains se manifestant, entre autres, également dans leur attitude envers la langue qu'ils parlent : l'indifférence linguistique, l'attitude accueillante envers toutes sortes d'infractions et transgressions linguistiques, qui caractérisent les jeunes générations des intellectuels aussi bien que celle des masses populaires en Amérique espagnole, sont, d'après l'auteur, décisives pour l'avenir de la langue espagnole dans cette zone.

Josef DUBSKÝ.

Bulletin Analytique de Linguistique Française, publié par le Centre de Recherche pour un Trésor de la Langue Française (Nancy).

Dérivé du *Bulletin signalétique du C. N. R. S.*, pour un secteur limité, celui de la linguistique française, ce *Bull. Anal. de Ling. fr.* a commencé à paraître en 1969 : six numéros (en tout 1 565 pages) pour l'année 1969. Il signale les ouvrages, études, articles parus et paraissant depuis 1966, selon un classement scientifique et pratique à la fois présenté en tête de chaque fascicule. Tout document signalé est très brièvement analysé lorsque son titre n'est pas suffisamment éclairant par lui-même. Si un compte rendu en a été fait dans une des publications dont la liste se trouve également en tête de chaque fascicule, on donne de ce compte rendu la référence et une très brève analyse. Enfin, après une rubrique « Informations » (publications annoncées et suites de travaux en cours), chaque fascicule s'achève avec un index alphabétique des auteurs des ouvrages signalés et des comptes rendus éventuels.

Point n'est besoin de souligner le grand intérêt d'une pareille documentation et les services inappréciables qu'elle rend aux linguistes. Seul le Centre du T. L. F. peut accomplir ce travail énorme dans un temps aussi rapide. Signalons enfin une heureuse initiative : le fascicule 6 de l'année 1969, p. XIII à XIX, donne un lexique des termes de linguistique les plus récents.

G. MERK.

COMPTES RENDUS.

Antonin DURAFFOUR, *Glossaire des Patois Franco-provençaux*, publié par L. MALAPERT et M. GONON, sous la direction de P. GARDETTE. Éditions du Centre national de la Recherche scientifique, Paris, 1969 : XXXVIII et 718 pages.

Les romanistes connaissaient l'existence de ces documents par l'assez longue rubrique signalétique que M. von Wartburg leur avait consacrée en 1934 dans la première édition de la *Bibliographie des Dictionnaires Patois* (n° 644) ; rubrique reprise et complétée dans la nouvelle édition de la *B. D. P.* par MM. H. E. Keller et R. Geuljans (n° 2.3.1.4). Ces documents étaient contenus dans des carnets d'enquête qui avaient servi à la récolte directe et dans un fichier aux nombreux et profonds tiroirs. Duraffour avait recopié, de sa belle écriture, tous ses carnets sur des fiches que personne n'a jamais comptées avec exactitude : ç'aurait été une lourde besogne assez vaine. Leur nombre doit dépasser 100 000. Éditer cette masse de documents, c'était rendre un hommage au grand dialectologue que fut Duraffour, c'était surtout rendre un service insigne aux romanistes. C'était d'abord une tâche énorme qui exigeait une méthode rigoureuse. Sous la direction de Mgr Gardette, M^{les} Malapert et Gonon s'en sont acquittées de façon admirable. Tout cela nous vaut un très beau volume comprenant une introduction, un glossaire d'environ 10 000 articles rassemblant les signifiants dialectaux, un index regroupant les signifiés et une carte du domaine étudié.

Dans la *Préface*, Mgr Gardette retrace la carrière de Duraffour et expose les principes de la publication. L'élimination de certaines catégories de fiches

pourrait surprendre quelques lecteurs, mais les éditeurs ont été sages de supprimer les fiches morphologiques : le volume demeure un glossaire non une grammaire. En revanche, la décision de publier toutes les formes phonétiques ne facilitait pas l'édition mais conserve à l'ouvrage posthume ce que Duraffour recherchait avec le plus de passion pendant ses enquêtes : les variantes phonétiques. Qu'elles fussent longues (plusieurs jours) ou brèves (parfois quelques minutes), les enquêtes de Duraffour procédaient toujours par centres d'intérêt : la lecture des carnets le montre à l'évidence. La page du carnet dévoile ce qui hantait l'esprit de l'enquêteur. Les séries phonétiques *pied*, *pied droit*, *fièvre*, *lièvre*, ou bien *avoine*, *toile*, *étoile*, *chez moi* révèlent le phonéticien à l'affût des formes que la diphtongue peut prendre selon les séquences. Parfois la page du carnet n'est couverte que par des mots groupés autour d'un centre d'intérêt, la vache, le foin, ou l'outil qui est là, entre l'enquêteur et l'informateur. La décision de présenter un glossaire riche, et même lourd, de toutes les variantes phonétiques témoigne d'une intelligente fidélité à la pensée de Duraffour. Pourquoi alors, pourrait-on se demander, ne pas présenter ces documents sous forme d'atlas ? Pour qui a parcouru les carnets de Duraffour conservés à l'Institut de Linguistique Romane de Lyon, la réponse est évidente. Les enquêtes de Duraffour n'ont pas fourni des documents qu'on puisse cartographier. Elles avaient été trop différentes les unes des autres : complète à Viriat (Ain), longue à Aussois (Savoie), très rapides dans de nombreux villages ; telle enquête ne présente que des mots d'intérêt phonétique, telle autre se contente de détails lexicaux sur une partie du vocabulaire que les hasards de l'enquête permettaient d'approfondir. Les pages du glossaire aux articles de dimensions si variables reproduisent le caractère de ces enquêtes que n'inspirait pas une volonté de comparaison générale et méthodique, nécessaire à la confection d'un atlas. De plus la densité du réseau d'enquête, très variable elle aussi, aurait constitué un autre obstacle : il aurait fallu une grande échelle pour l'Oisans dont tous les villages ont été visités et pour l'Ain au réseau serré et une autre échelle pour la Savoie, la Haute-Savoie et le Bas-Dauphiné. Qu'on se reporte à la carte insérée dans l'ouvrage et l'on verra que la densité du réseau est si irrégulière que cette grande carte a dû rester (hélas !) muette, parce que les points d'enquête sont vraiment trop serrés dans deux régions. Les éditeurs ont eu raison de choisir la disposition en articles avec localisation précise. Qu'on ne regrette pas de voir ce système (majuscule suivi d'un nombre) allégé par rapport à la première classification de ce type, celle du *Dictionnaire Savoyard* de Constantin et Désormaux qui indique l'arrondissement et le canton. Une bonne carte et la double table des localités des pages XXI-XXIX rendent plus de services que l'indication des circonscriptions administratives mineures.

Pour avoir décidé — à juste titre d'ailleurs — de publier toutes les variantes phonétiques, les éditeurs se sont heurtés au problème délicat du classement. Le principe adopté, qui de prime abord peut paraître raisonnable, n'a pas abouti à un classement irréprochable. Les éditeurs ont choisi comme première forme pour chaque article, la forme de Viriat qui avait donné l'enquête la plus riche. Le classement alphabétique établi sur cette première forme de l'article

repose donc sur la phonétique de Viriat qui est loin d'être la plus proche de la forme étymologique et même de ce qu'on pourrait appeler le francoprovençal moyen. La voyelle tonique devient souvent *ɛ* et surtout la consonne *r* s'assimile en *z*. Ainsi le verbe *dire* est classé à *dɛzɛ* (article 2464) entre *déjà* et *déjeuner*. Il faudrait que le lecteur connaisse la phonétique de ce patois bressan pour aller aussi trouver le mot *heure*, *ɔza*, à l'article 6839 entre *ozijo* « civière » (sans doute *oiseau*) et *ɔzé* « auge ». Il faut y penser. M^{me} Malapert explique (p. XXXII) qu'elle a parfois rétabli un ordre plus commode en prenant pour base de l'article une forme plus courante : l'article « araignée » a retrouvé sa place à *ɑrɑy*, alors que la forme de Viriat l'aurait renvoyé à *ɛzɛyɛla*. Sage remise en ordre, mais elle n'est pas constante. Quels que soient les inconvénients apportés dans le classement par la phonétique de Viriat, l'ouvrage contient le remède au mal, le lexique des signifiés (p. 661-718). Il suffit d'aller chercher d'abord dans cet index la référence du mot que l'on cherche et on trouve le numéro de l'article ; dès lors le classement selon tel ou tel village à la phonétique originale ne fait plus difficulté. Que l'utilisateur du glossaire veuille bien admettre que ce détour par l'index est d'abord dû à l'étonnante diversité phonétique des parlers francoprovençaux.

En sémantique aussi, la très grande diversité des parlers francoprovençaux donne de la tablature. Voyons comment les éditeurs ont regroupé les fiches pour établir tel article et, pour cela, choisissons un cas très compliqué : les formes *bɔsi* ou *bɔsi* pouvant devenir *bɔʃ/bos*. Le glossaire nous offre une série aux pages 101 et 102.

1569	<i>bɔs</i> , <i>bɔʃe</i> ,	etc. « tonneau ».
1570	<i>bɔs</i> , <i>bɔsi</i> ,	etc. « bosse ».
1571	<i>bɔʃe</i> , <i>bɔsé</i> ,	« gratte-cul, cenelle », « chardon dont on mange le cœur ».
1572	<i>bɔsi</i> , <i>bɔs</i> ,	etc. « tas de bois, de javelles ».
1577	<i>bɔsé</i> , <i>bɔsi</i> , <i>bɔsi</i> ,	etc. « bouche ».
1578	<i>bɔsé</i>	« cage à clairevoie », « emplacement compar- timenté pour empiler le bois ».
1579	<i>bɔsé</i>	« trompe, porte-voix ».

A ces sept articles qui se suivent presque dans le glossaire, il faut ajouter deux articles égarés plus loin :

1607	<i>bɔtsé</i> , <i>bɔs</i>	fr. régional <i>bauche</i> « foin sauvage, blache », « feuilles d'un légume ».
2017	<i>bułsé</i>	« trou servant de piège à renard » « abat-foin ».

Il est regrettable que 1607 n'ait pas été classé à *bɔs* A 89, car il aurait complété la série des sept articles. Et ce simple rapprochement aurait permis d'entrevoir d'autres regroupements sémantiques. La forme égarée le plus loin bénéficie elle, d'un renvoi à *bouche* 1577. Il aurait été bon que l'article 1577 comportât un renvoi à 2017.

En présentant ces quelques remarques, je ne cherche qu'à faire comprendre quelle était la difficulté de la tâche et comment on doit s'y prendre pour lire le glossaire. Nous voici donc en présence de 7 + 2 articles qui regroupent 129 fiches et 76 formes différentes (sont considérées comme différentes des formes semblables associées à des sens différents comme *bosi* « bouche » et *bosi* « tonneau »).

Tous ces mots n'existent évidemment pas côté à côté dans le même patois ; il est même rare qu'un patois ait une série paronymique de plus de 3 mots. Mais dans un glossaire regroupant des parlers différents, un problème de classement se pose. Aucune solution linguistique n'est possible, puisqu'il s'agit de systèmes différents, sinon celle du *FEW*, le classement étymologique. Ici par exemple, il aurait fallu classer toutes les formes sous les cinq bases étymologiques proposées par M. von Wartburg :

- *BALCOS (gaulois) « fort » *FEW*₁ 211
- *BOSCA « gerbe, botte, touffe » (voir Bloch-Wartburg à l'article *boucher* verbe)
- *BOTTIA « bosse » *FEW*₁ 467
- BUCCA « bouche » *FEW*₁ 581
- BUTTIA « tonneau » *FEW*₁ 658.

Sous *BALCOS, se rangeraient tout l'article 1607 et certains sens de 1571. Sous *BOSCA, dérivé de *bois* évoluant vers le sens de « bouchon, boucher », se rangeraient peut-être « les tas de bois, de javelles » puis « l'emplacement compartimenté pour empiler le bois » et enfin, mais c'est de plus en plus problématique, « la cage à claire-voie ». Le 1579 « trompe, porte-voix » est un sens dérivé de *bouche* 1577. Mais que faire des sens « gratte-cul » (fruit de l'églantier) et « cenelle » (fruit de l'aubépine) ? Les éditeurs ont refusé de s'attaquer à ces problèmes. Ce n'aurait plus été le fichier Duraffour qu'ils auraient alors édité, mais le dictionnaire étymologique du francoprovençal. Ils n'ont pas voulu entreprendre ce travail scientifique, ils n'ont cherché qu'à présenter le plus vite possible et d'une façon claire et raisonnable, les richesses contenues dans un fichier. Ils devaient se contenter de solutions moyennes que le lecteur linguiste pourrait pousser plus loin. Et comme cet ouvrage s'adresse à des linguistes, il n'est pas trop grave en définitive que certaines séries aient éclaté dans le classement des fiches. Qui ne sait qu'en francoprovençal un *ts* peut devenir *s*, *ſ*, *ɛ*, *st*, *f*, ou *zéro* ? ou qu'un *o* peut se fermer en *u*, se palataliser en *œ* ou s'affaiblir en *ɛ* ? Cela même ajoute du charme à la lecture que de paraître un travail lexicographique incomplet mais déjà avancé et si bien présenté.

On pourrait faire aussi des remarques sur le classement des dérivés qui sont parfois insérés dans l'article du mot simple et parfois dispersés dans des articles indépendants. Pour résoudre scientifiquement ce problème, il faudrait avoir des critères qui permettraient de déterminer si un dérivé fait toujours partie de sa famille d'origine. L'article 1587 *boeu* « bossu » aurait pu s'intégrer dans l'article 1570 « bosse », comme *botire* « endroit marécageux », s'est intégré dans l'article 1591 *bôta* « boue ». Les documents sont présentés d'une façon

pour une famille et d'une autre façon pour telle autre famille. Qu'importe ? Le mal n'est pas grand, si tant est que mal il y a. De toute façon, l'index des signifiés qui termine l'ouvrage permet toujours de regrouper ce qui a été dispersé dans le classement des fiches.

Qu'on songe que les éditeurs ont retenu 80 000 fiches, qu'ils en ont condensé le contenu en 10 000 articles, sans perdre aucune des précisions que les 80 000 fiches contenaient : tous les sens sont imprimés, toutes les variations phonétiques, toutes les localisations. C'était le but qu'ils s'étaient fixé et qu'ils ont atteint dans un bel ouvrage extrêmement riche qui fera le régal des romanistes lexico-logues auxquels on présente tant de problèmes délicats à résoudre.

La mémoire de Duraffour a été bien servie et honorée. Tous les romanistes qui l'ont connu en éprouveront de la joie, à la pensée du maître disparu dont l'immense travail est aujourd'hui publié.

G. TUAILLON.

Atlas linguistique de la Wallonie, d'après l'enquête de Jean HAUST. Tome 2, *Aspects morphologiques* (122 cartes, 122 notices) par Louis REMACLE. Liège, Vaillant-Carmanne, 1969, un vol. relié 29 × 22 cm, 354 pages.

C'est en 1953 que L. Remacle publiait le 1^{er} volume de cet Atlas, consacré aux aspects phonétiques. Deux ans plus tard, Élisée Legros nous donnait le troisième volume, réunissant les cartes lexicales relatives aux « Phénomènes atmosphériques » et aux « divisions du temps ». Et voici en 1969 le 2^e volume qui traite des aspects morphologiques. Cette publication peut paraître un peu lente. Mais il ne faut pas oublier que c'est un atlas élaboré. Les réponses recueillies pendant l'enquête ne sont pas transcrives telles quelles, comme dans l'*ALF*, l'*AIS* et dans les atlas de la France par régions ; sur les cartes, des sigles remplacent les réponses, qui sont transcrives et expliquées dans la notice accompagnant chaque carte. Cette présentation, qui n'est « celle d'aucun atlas en cours d'édition » (L. Remacle dans *Essais de philologie moderne* 1951, p. 284), a été reprise à Haust, qui avait publié ainsi une bonne vingtaine de cartes provisoires. Il a semblé aux auteurs que cette présentation avait plusieurs avantages : les volumes seraient moins coûteux, ils tiendraient moins de place dans une bibliothèque et seraient plus maniables, ils offrirait au lecteur l'interprétation des cartes faite par des spécialistes connaissant bien le domaine. Seul ce dernier avantage en est vraiment un : il est évident que c'est une aubaine de posséder des cartes phonétiques et des cartes morphologiques expliquées par L. Remacle, comme c'en est une autre de lire les commentaires d'E. Legros dans le 3^e volume. Les autres avantages sont illusoires : ces volumes sont guère moins coûteux (le sont-ils ?) que ceux des atlas régionaux, eu égard au nombre de cartes de chacun d'eux. Leur format semble moins encombrant que celui de l'*ALLY*, de l'*ALG*, de l'*ALMC* ou de l'*ALCB*, mais l'*ALW* aura une dizaine de volumes, tandis que les atlas régionaux n'en ont que trois ou quatre. En revanche, l'inconvénient est grand de n'avoir pas une vue synchronique des documents (il faut se reporter au commentaire et refaire soi-même la carte). Nous pouvons évidemment faire confiance à des savants comme L. Remacle et E. Legros,

qui connaissent mieux que personne les parlers de la Wallonie, et nous sommes heureux d'être conduits par eux. Mais nous regrettons parfois de n'avoir plus rien à trouver nous-mêmes. Et surtout nous nous demandons s'ils n'ont pas donné là un dangereux exemple. Si d'autres dialectologues moins compétents venaient à les imiter, quelle aventure !

M. Remacle n'a pas prétendu donner une vue complète de tous les faits, mais seulement présenter les points les plus importants de la morphologie en 122 cartes et commentaires : 10 pour les articles, 1 pour l'adjectif qualificatif (féminin pluriel précédant le nom : « à grosses gouttes »), 28 pour les pronoms personnels, 7 pour *en*, *y*, *on*, 9 pour les possessifs, 7 pour les démonstratifs, 5 pour les interrogatifs, 3 pour *qui* et *que*, 5 pour les conjonctions, la préposition *pour* et la négation, enfin 47 pour les verbes. Les commentaires donnent, non seulement le détail des faits avec pour chaque forme l'indication de toutes les localités où elle se trouve, mais l'histoire de chaque forme, telle du moins qu'il est possible de l'écrire. De précieuses références, spécialement aux autres ouvrages dans lesquels M. R. a déjà parlé de ces faits, et notamment *La Gleize*, *Syntaxe...*, *Problème de l'ancien wallon*, permettent de compléter les explications nécessairement brèves de l'Atlas. Ce livre, richement documenté, longuement médité, précis dans la présentation, clair dans les commentaires est, à ma connaissance, le premier à nous offrir, sous cette forme, la géographie morphologique d'une province de la Galloromania. Comme *Le problème de l'ancien wallon* et la *Syntaxe de la Gleize*, il marquera une date.

P. GARDETTE.

Alain LEROND, *Réflexions sur une énigme de l'ALF : l'enquête d'Edmont à Malmedy (point 191)*. Extrait du *Bulletin du Dictionnaire wallon*, XXIII, 1970, 107 pages.

Voilà une nouvelle pièce versée au dossier de l'accusation portée contre Edmont, enquêteur de l'*ALF* : il a été accusé d'avoir mal entendu. Il a eu certes de vigoureux défenseurs. M. Lerond, lui, a tenté une expérience, en refaisant l'enquête au point 191 : Malmedy. Son témoin a été sa mère, mais il a contrôlé ses réponses auprès d'autres membres de sa famille, tous malmédiens. Le résultat est fort défavorable à Edmont : il a fait des erreurs portant sur la nature des phonèmes, les voyelles nasales, le timbre, la quantité... Surtout, il a interrogé un homme qui n'était pas originaire de Malmedy, mais de Stavelot. Comme preuves de ce qu'il avance M. Lerond publie, en vis-à-vis, les notations d'Edmont et les siennes pour toutes les cartes de l'*ALF*. Ses conclusions sont sévères à l'égard d'Edmont et aussi de Gilliéron. Trop sévères même. La pratique quotidienne de l'*ALF* nous apprend qu'il ne faut pas demander à ce grand atlas ce qu'il ne peut donner : une notation toujours exacte, dans toutes les localités, de l'aperture, de la quantité, de l'intensité des phonèmes vocaliques. Les conditions dans lesquelles opérait Edmont ne lui permettaient pas cet enregistrement parfait. Il était pressé par le temps, il ne pouvait connaître la situation linguistique de toutes les régions de France. Il a donc fait des erreurs, il a dû se contenter parfois de témoins médiocres, certains ont pu le tromper sur leur

origine. On pourra refaire l'expérience de M. Lerond dans d'autres localités et collectionner les bédouines, Malgré tout, l'*ALF* a fait faire un immense progrès à nos études, l'œuvre de Gilliéron a ouvert des avenues nouvelles, ceux d'entre nous qui consultent l'*ALF* presque chaque jour y trouvent, en lexicologie, mais aussi en morphologie et en phonétique, les grandes lignes des phénomènes qu'ils étudient et le cadre dans lequel les atlas régionaux s'insèrent, apportant les rectifications et les compléments. En disant cela, je ne crois pas m'écartier beaucoup de la pensée actuelle de M. Lerond. En effet l'article que je recense a été composé en 1962-63, et destiné aux *Mélanges Delbouille*. A cause de sa longueur, il a dû attendre pour être publié. En 1964, M. L. reprenant le sujet dans ses *Réflexions sur la géographie linguistique (Annales de Bretagne, t. 71-74, p. 553-568)* a repris ses critiques en termes plutôt modérés, et il a rendu un juste hommage à Gilliéron. Il a aussi présenté en termes excellents les nouveaux atlas par régions. Aussi m'a-t-il paru nécessaire d'indiquer cette étude aux romanistes, qui ne penseraient peut-être pas à la chercher dans les *Annales de Bretagne*.

P. GARDETTE.

Élisée LEGROS, *Sur les types de ruches en Gaule romane et leurs noms*. Un vol. de 132 pages, 22 illustrations, 6 cartes, publié par le Musée de la Vie wallonne, Liège, 1969.

Voilà une belle étude de « mot et chose », abondamment documentée, précise dans tous les détails, d'une pensée claire et vigoureuse, telle en un mot qu'on pouvait l'attendre d'un maître comme Élisée Legros. Le sujet n'était pas tout à fait vierge, mais les études précédentes avaient besoin d'un nouvel examen sérieux. Élisée Legros n'a pas ménagé sa peine ; on peut s'en assurer par exemple en lisant les notes extrêmement riches qui occupent souvent plus de la moitié de chaque page.

Il commence par examiner en ethnologue les différents types de ruches et leur répartition : la ruche faite d'un tronc évidé (parfois une caisse verticale), la ruche en écorce, la ruche de baguettes ou d'éclisses tressées, la ruche en paille, la ruche-caisse couchée (ruche-tunnel ou ruche-cercueil). Cette étude l'amène à faire les remarques suivantes : le type de ruche le plus ancien semble être celle qui est faite d'un morceau de tronc d'arbre évidé, plutôt que la ruche d'écorce dont l'extension, sinon l'existence, demeure problématique ; la ruche faite de baguettes tressées doit être aussi très ancienne ; l'une et l'autre ont été détrônées dans le nord de la France par la ruche en paille ; sur le flanc nord des Alpes survit un type qui paraît ancien : la ruche faite d'une caisse horizontale ou d'un tronc d'arbre couché.

M. L. étudie ensuite les dénominations (du moins celles qui ont quelque rapport avec la technique de construction de la ruche) en les groupant d'après leur étymon : RUSCA, CRISPUS, SCORTEA, BORNA, *BUK, BRUSCUM, etc. Il est impossible de donner ici toutes les étymologies étudiées ni tous les problèmes envisagés. Mais il faut noter que cette étude ramène M. L. aux mêmes conclusions que l'étude des techniques, et notamment à celle-ci : la ruche-tronc doit

être le type le plus ancien et le plus répandu autrefois. Deux index (des types étymologiques, des formes gallo-romanes), la reproduction des cartes « ruche » des atlas du Lyonnais, du Massif Central, de la Gascogne, de la Wallonie terminent cette étude en tous points remarquable.

P. GARDETTE.

Mémoires de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (section Wallonne), 12, *Le vocabulaire de la vie familiale à Saint-Vaast* (1890-1914), par Anne-Marie FOSSOUL-RISSELIN, Liège, 1969, 184 pages.

Saint-Vaast (en patois *Sint Vô*) est un village du Hainaut, situé dans la zone de transition entre le domaine wallon et le domaine picard : *chapeau* s'y dit *capia*, *ca-* comme en picard, *-pia* comme en wallon. L'auteur a voulu présenter le lexique patois de la naissance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'amour et des fiançailles, du mariage et de la vie conjugale, de la famille, enfin de la mort. L'écueil eût été de donner des listes de mots, plus ou moins heureusement traduits. M^{me} Fossoul-Risselin l'a évité de plusieurs façons : d'abord en présentant les mots dans un récit des grands événements de la vie, puis en les faisant vivre dans des phrases (il n'y a presque pas de mots solitaires, le livre est un recueil de phrases spontanées), enfin en racontant les coutumes et en illustrant les gens et les choses par des photographies. Elle nous donne ainsi un livre savoureux de folklore, écrit moitié en patois, moitié en français. C'est vraiment un modèle de monographie dialectale. Je m'étonne seulement que le titre soit suivi des dates de 1890-1914. Ce ne peut pas être les dates de l'enquête ; je suppose que ce sont celles de la naissance des informateurs ou de leur apprentissage de la vie et de la langue.

P. GARDETTE.

Mémoires de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie. *L'impôt royal en Artois* (1295-1302), *Rôles du 100^e et du 50^e présents et publiés avec une table anthroponymique*, par Pierre BOUGARD et Maurits GYSELING, 1970, Louvain, Imprimerie Orientaliste, un vol. de 292 pages.

En 1295 Philippe le Bel fit lever un impôt du centième sur la fortune acquise, bientôt suivi d'un autre du cinquantième. Le trésor des chartes d'Artois conserve une quarantaine de rôles relatifs à la perception de ces impôts. Ce sont ces rôles qui sont édités dans ce livre, après une introduction historique (p. 1 à 28 + 3 feuillets dépliants hors-texte). Les rôles occupent les pages 29 à 148. Puis viennent : 1^o un aperçu anthroponymique (p. 149 à 161) qui traite de la fréquence des prénoms (pour les hommes c'est *Jean* qui est de beaucoup le plus fréquent devant *Pierre*, tandis qu'à Paris *Guillaume* a la seconde place, suivi de *Pierre*), des patronymes et des matronymes, de la féminisation des noms de profession (*Aelis li Bouchiere*) et des sobriquets, des noms de famille géographiques ; 2^o une table anthroponymique (p. 162 à 286) qui présente tous les noms dans l'ordre alphabétique, avec toutes leurs occurrences et un essai d'interprétation ; 3^o la table des noms de lieux (p. 287-290). Ce beau volume, d'une rédaction élégante, d'une présentation soignée, constitue un précieux

répertoire d'anthroponymie artésienne pour la fin du XIII^e siècle. Il faudrait des travaux de ce genre dans toutes les provinces de France.

P. GARDETTE.

Le manuscrit de Pons, Recueil de textes en patois saintongeais du XVIII^e siècle. Édition avec introduction, notes et glossaire par Jacques DUGUET. Un vol. de 258 pages, 1970, sans éditeur (chez l'auteur, 26 rue Charles-Maher, 17-Rochefort).

« Le manuscrit de Pons » est un recueil de trente-neuf pièces en vers, dont dix-huit sont écrites en patois saintongeais. Toutes sont datées ; elles s'échelonnent de 1724 à 1768. Ce manuscrit fut présenté en 1907 par G. Musset à la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure. Puis on perdit sa trace. Il y a peu, il entraît à la Bibliothèque municipale de la Rochelle. M. Jacques Duguet, professeur au lycée de Rochefort, nous en donne aujourd'hui la première édition. L'introduction comprend une description et un historique du manuscrit, l'analyse des pièces en patois, une étude du milieu local évoqué dans ces poésies, un portrait de l'auteur tel qu'il se peint dans son œuvre, une étude de sa langue. Les pièces patoises occupent les pages 68 à 190. Un glossaire des mots les plus intéressants termine l'ouvrage. C'est une bonne et belle édition, comme on voudrait en avoir pour toutes les œuvres patoises des XVII^e-XVIII^e siècles. Il faut remercier M. Duguet et la Société d'Études folkloriques du Centre-Ouest de nous l'avoir procurée.

P. GARDETTE.

Walther von WARTBURG, *Einführung in Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft*, 3. durchgesehene Auflage, Tübingen, Niemeyer, 1970, 248 pages.

L'*Einführung* de M. V. von Wartburg a été pour de nombreux romanistes l'« introduction » aux problèmes et aux méthodes de la linguistique ; elle le demeure sans doute pour leurs élèves, puisque les éditions se succèdent. Celle-ci, la troisième, suit, pour l'essentiel, le texte de la précédente. On y a ajouté trois index alphabétiques (des mots cités, des auteurs, des matières) et une bibliographie qui complète celle de la deuxième édition, en faisant une grande place aux nouvelles écoles et aux théories récentes. Il y a deux ans, je saluais ici la cinquième édition du *Dictionnaire étymologique de la langue française*, l'an dernier paraissait le 1^{er} fascicule de la remise à jour du premier volume du magnifique *FEW*, et voici aujourd'hui cette troisième édition d'un livre devenu classique. Cette réussite consacre un long et patient et opiniâtre effort d'un maître qui mérite notre admiration et notre reconnaissance.

P. GARDETTE.

Traitements automatiques 1, *Le Charroi de Nîmes, Chanson de geste*, G. DE POERCK, R. VAN DEYCK, R. ZWAENEPOEL. 2 tomes de 118 et 230 pages, 1970. Librairie-Éditions Mallier, Saint-Aquilin-de-Pacy (Eure).

Grâce à la collaboration de G. de Poerck pour les concordances, de R. Van Deyck pour le texte et les variantes, de R. Zwaenepoel pour le traitement automatique, cette édition offre généreusement au lecteur : 1^o une reproduction fidèle de la leçon du ms. B. N. fr. 774 (complétée par la leçon du manuscrit 1449 du même fonds), munie d'un appareil critique qui reprend toutes les variantes d'expression ou de sens des autres représentants de la famille A ; 2^o un relevé complet de toutes les variantes, même graphiques, pour les 500 premiers vers ; 3^o une table exhaustive des assonances ; 4^o un répertoire alphabétique complet des noms propres ; 5^o la liste des vers et celle des hémistiches qui ont plus d'une occurrence ; 6^o le glossaire complet de tous les mots et de tous les exemples ; 7^o un répertoire alphabétique des mots-dictionnaire sous lesquels on peut regrouper les diverses formes. Ce luxe d'information a été rendu possible par la combinaison des techniques traditionnelles de la philologie avec le traitement automatique. La collection (son titre complet est « Textes et Traitement automatique »), qu'anime M. De Poerck et dont voilà les deux premiers volumes, se propose de publier de la même façon d'autres œuvres, notamment du moyen âge français et, tout d'abord *Le Couronnement de Louis*, l'œuvre de François Villon, *Aliscans*, *La Prise d'Orange*, etc. Nous souhaitons un bon succès à cette entreprise.

P. GARDETTE.

Joseph BALON, *Les prolongements du Droit Salique*. Namur, 1969, 796 pages en deux volumes.

Ces volumes font suite au *Traité de droit salique*, que notre Revue a présenté en 1965 (*RLiR* 29, 366-7). M. Balon y a rassemblé des textes qui, pendant le moyen âge, prolongent le droit des Saliens dans l'Europe des Francs, ou du moins dans sa partie centrale. Le romaniste y trouvera, comme dans les volumes précédents, le riche vocabulaire des institutions et des coutumes issues du droit des Saliens. Ce vocabulaire occupe la plus grande partie du second volume, qui sert d'index à l'ouvrage.

P. GARDETTE.

CAVIGELLI Pieder, *Die Germanisierung von Bonaduz in geschichtlicher und sprachlicher Schau* (nº XVI de la collection *Beiträge zur schweizerdeutschen Mundartforschung*), Frauenfeld, 1969 (592 p.). « La germanisation de Bonaduz aux points de vue historique et linguistique ».

Bonaduz est un village des Alpes Grisonnes, situé au confluent du Rhin Antérieur et du Rhin Postérieur, non loin de Coire. Jusque vers le 3^e quart du XIX^e siècle ce village était de langue romanche, aux confins du domaine germanique. Aujourd'hui il est germanophone, ce qui fait que le romanche central est coupé en deux tronçons. On devine l'intérêt du choix de ce village : 1) du point de vue chronologique, parce que la germanisation s'est faite en quelque sorte sous nos yeux, du vivant encore des plus anciens témoins (l'enquête date des années 1941 à 1946) ; 2) du point de vue géographique, parce que la conséquence de cette germanisation fut de morceler encore davantage le domaine du rhéto-roman.

L'auteur présente son travail en deux grandes parties : d'abord une étude historique, nous dirions plutôt socio-historique du processus de germanisation, puis les résultats de l'enquête linguistique proprement dite, c'est-à-dire l'état actuel du parler germanique de Bonaduz.

La première partie est extrêmement riche (peut-être trop par moment). Nous voyons à l'œuvre les causes multiples de la germanisation de B.

1) Causes économiques : B. est dans une région de transit commercial (bois, bétail). L'apprentissage d'un métier se faisait depuis longtemps en pays germanique et inversement des travailleurs germanophones avaient l'habitude de venir à B.

2) Causes scolaires : l'école se faisait en allemand depuis 1860 pour des raisons diverses (politique : l'unité des Grisons ; économique : parents soucieux de l'avenir de leurs enfants ; pédagogique : manque d'enseignants et de livres romanches).

3) Causes religieuses : manque de prêtres romanophones vers la fin du siècle dernier, d'où germanisation assez brutale des offices religieux et de la prédication.

4) Causes administratives : depuis le Moyen-Age, l'allemand est la langue officielle, écrite, le romanche étant alors considéré comme une langue qui ne peut être écrite (dès 842 l'évêché de Dissentis passe de l'archevêché de Milan à celui de Mayence).

5) Mais la cause la plus brutale et la plus décisive fut l'incendie qui en 1908 anéantit entièrement le village. Tout le passé avec ses traditions, avec son architecture et l'intimité des foyers disparaissait d'un coup, entraînant dans sa ruine les dernières traces tangibles de la romanité du village. La reconstruction fut faite par des germanophones ; avec les choses ce sont les termes allemands qui pénètrent dans les familles, dans les étables et dans les champs ; même la toponymie des lieux-dits, dénomination des quartiers et des champs, devint germanique. Alors que l'école et l'église n'avaient germanisé que les jeunes et ceux d'un âge moyen, la reconstruction finit par germaniser aussi les adultes et les vieux. Il est étonnant que la Renaissance romanche, pourtant contemporaine, n'ait réussi ni à arrêter, ni à tempérer la germanisation de B. Mais le processus était sans doute déjà trop avancé, les avantages économiques trop sensibles ; c'est surtout la catastrophe de l'incendie qui élimina définitivement toute possibilité de retour à l'ancien état de choses.

Donc au début de notre siècle Bonaduz avait cessé de parler romanche. Mais la langue de ses habitants est un allemand tout imprégné de romanismes : c'est l'objet de la 2^e partie de l'ouvrage. Du point de vue phonétique, ce qui caractérise le plus ce parler c'est le manque de sécurité du locuteur et l'instabilité des sons ; on a l'impression que le locuteur n'a pas de système linguistique à sa disposition, que sa langue est une constante invention personnelle ; il arrive que la même personne dans le même mot prononce le même phonème de façons différentes. Ajoutons que l'allemand appris n'était pas uniforme parmi les habitants du village : suivant les contacts économiques ou le service militaire c'était celui de Coire ou de Zurich ou de Saint-Gall, etc., ce qui augmente le manque de

sécurité. Le rythme de la phrase paraît assez chaotique : l'ordre des mots est devenu à peu près celui de l'allemand, mais la phrase reste truffée de mots oxytoniques. Donc malgré les apparences le processus de la germanisation ne semble pas encore terminé.

Même impression de désordre en morphologie. Le *-s* final qui en romanche était la marque du pluriel est resté vivant au point de s'ajouter aux mots allemands, surtout aux féminins. Inversement on note la tendance hyper-correcte qui donne à l'umlaut allemand le caractère universel de la marque du pluriel qu'avait le *-s* en romanche. Les déclinaisons et la distribution des genres grammaticaux se font aussi dans la confusion, d'autant plus que le *-a* féminin du romanche recouvre à peu près le *-a* (ə) de suisse allemand qui, lui, est fréquent dans toutes les positions morphologiques. Souvent le stade de la « Mischsprache » (langue hybride romano-germanique) n'est pas dépassé : ainsi pour le « chêne » on dit au singulier *ayha* (= all. *Eiche*) et au pluriel *ruvəra* (où le radical est roman, mais le *-a* est la marque du pluriel en suisse allemand).

La syntaxe présente également ce caractère composite, surtout dans l'emploi des prépositions, ainsi que dans l'ordre des mots de la proposition subordonnée où le verbe fait bloc avec le sujet (à la manière romane) au lieu d'être rejeté à la fin (comme en allemand).

Dans le lexique et pour la formation des mots plusieurs phénomènes dignes d'intérêt viennent confirmer les impressions données précédemment. Dans ce que Jud a appelé les « Reliktwörter », les mots-reliques du romanche passés dans le parler germ. de B., c'est l'élément statique, le substantif, qui domine avec 88 % et l'élément le plus dynamique, le verbe, n'y est représenté que pour 6 %. Même constatation pour la formation des mots : quand la formation est hybride, le radical (élément statique) est un substantif d'origine romanche et c'est le suffixe (élément particulièrement dynamique) qui est germanique. Donc l'élément germ., le plus dynamique, a pris le dessus. Mais dans les calques sémantiques c'est encore la mentalité ou la sensibilité romanche qui reste vivace ; les traductions faites mot à mot en allemand sont la plupart incompréhensibles pour les autres Suisses allemands. Pourtant le plus révélateur et en même temps le plus dramatique c'est l'appauvrissement lexical, conséquence directe de la germanisation trop rapide. On a oublié le terme romanche et l'on ne sait pas, ou pas encore, le terme germanique : par exemple pour dire qu'une soupe est « fade » on ne sait ni le mot romanche ni le mot allemand employé ailleurs en Suisse, on se contente de dire que la soupe est « trop peu salée » ou qu'elle « n'a pas de sel ». Ce phénomène se manifeste même dans un domaine propre aux paysans : pour dire qu'un tonneau « fuit » le romanche et l'allemand ont chacun un adjectif particulier, précis, inconnus l'un et l'autre des habitants de B. qui ne disposent que de termes approximatifs, comme le tonneau est « fichu » (*kaputt*), ou fendu, détendu, troué, etc.

Toutes ces caractéristiques de la langue actuelle de B., instabilité, insécurité, confusion, appauvrissement lexical, calques non compris des autres germanophones ont leur répercussion sur le psychisme des locuteurs : la pauvreté dans les moyens d'expression entraîne finalement une pauvreté de pensée et

de sentiments et l'isolement dans un certain particularisme. C'est ce qui apparaît clairement dans de nombreux écrits d'écoliers et d'adultes cités dans l'ouvrage et en particulier dans cette lettre d'un soldat à ses parents : je ne me fais pas toujours comprendre, les autres se moquent de moi, je me tais, je ne dirai plus rien, « on a l'impression qu'on ne peut parler que chez soi, pour ceux d'ailleurs on n'a pas de langage ».

A la fin d'un ouvrage dont la documentation, les données et les réflexions sont si riches et si intéressantes on attendrait deux choses : 1) un index des mots et expressions traités, son absence est bien pénible ; 2) une conclusion moins rapide et plus étoffée que les quelques douze lignes qui terminent le travail ; c'est dommage. Peut-être l'auteur aurait-il pu élargir le débat : ce qui s'est produit à Bonaduz a dû se produire autrefois, dans une certaine mesure, lors des invasions germaniques (il serait intéressant de comparer certaines formations de la langue d'oïl avec celles de B.) ; et les mêmes événements linguistiques qui marquent B. se produisent encore aujourd'hui ailleurs tout au long de la frontière linguistique romano-germanique, soit dans le sens vu ici (roman → germ.) soit en sens inverse, suivant les conditions politiques ou socio-économiques. Puisse le livre de M. Cavigelli servir d'exemple, d'avertissement et prévenir des essais d'assimilation linguistique trop brusque. Ce qui peut-être a manqué à Bonaduz, c'est une réelle et assez longue phase de bilinguisme pendant laquelle on sait encore convenablement l'ancienne langue tout en prenant le temps d'apprendre sérieusement la nouvelle. Normalement la nature — aussi bien linguistique que géologique — ne fait pas de sauts brusques, autrement c'est la catastrophe.

G. MERK.

Bernard QUÉMADA, *Les dictionnaires du français moderne, 1539-1863. Essai sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*. Paris, Didier, 1968. 1 vol. in-8° de 683 pages.

Les études de vocabulaire ont suscité depuis quelques années un vif intérêt, et B. Quémada, nul ne l'ignore, a été, à la direction du centre de Besançon, l'un des instruments les plus actifs de ce renouveau. Parallèlement, et c'est lui-même qui le constate, « une attention nouvelle s'est attachée aux divers types de répertoires lexicographiques, tant pour les documents qu'ils recèlent que pour les aspects méthodologiques qu'ils illustrent ». De cette attention témoignent *l'Histoire des dictionnaires français* de G. Matoré et *Les Vocabulaires français* de R. L. Wagner. L'ouvrage de B. Quémada, paru sensiblement en même temps que les deux précédents, qui se présente modestement comme un *Essai*, est un gros volume destiné de toute évidence davantage aux spécialistes qu'au grand public ou aux étudiants. Le but avoué de l'auteur n'est cependant pas tellement différent de celui que G. Matoré et R. L. Wagner se proposent de leur côté : « Cet ouvrage, est-il dit à la première ligne de l'avant-propos, contribuera, nous l'espérons, à mieux faire connaître les dictionnaires et les principes qui ont présidé à leur élaboration, à en faciliter l'accès et à rendre leur utilisation moins empirique. » Il est certain que notre connaissance des dic-

tionnaires est assez approximative, en dehors de quatre ou cinq d'entre eux que nous pratiquons habituellement. Nous accueillons donc avec empressement l'offre de B. Quémada de nous guider à travers cet immense domaine lexicographique jusqu'à cette bonne porte à laquelle nous avons besoin de frapper. Les ouvrages de G. Matoré et de R. L. Wagner étaient autant tournés, si l'on peut dire, vers l'avenir qu'ils se penchaient sur le présent et le passé. Leur enquête, commencée avec les gloses monolingues et les lexiques latin-français du moyen âge, se poursuivait jusqu'aux réalisations contemporaines et aux travaux en cours. L'un et l'autre pensaient aux dictionnaires à mettre au jour et évoquaient les perspectives d'avenir. B. Quémada a fixé à son enquête des limites plus étroites, au moins relativement : du dictionnaire François-Latin de Robert Estienne « la première réalisation notable dans le domaine des dictionnaires de langue », au Littré « véritable somme et synthèse des réalisations antérieures ». Je n'avais quant à moi, je l'avoue, qu'une idée assez vague de ce que pouvaient représenter exactement ces trois siècles de lexicographie avant d'avoir vu le relevé chronologique qui figure en appendice : il comprend 68 pages (567-634) dont chacune contient de 35 à 40 titres, ce qui doit représenter un total de près de 2 500 ouvrages inventoriés. Et l'auteur nous promet dans le tome suivant une bibliographie générale plus complète (3 000 titres originaux et plus de 10 000 ouvrages), car ceci n'est qu'un aperçu historique de la production lexicologique au cours de la période concernée par ce travail. Cet ensemble constitue le matériel documentaire de référence. On comprend alors la remarque formulée à la page 13 : « Ainsi délimité, l'ensemble d'expériences sur lesquelles s'étend notre analyse porte sur plus de trois siècles. Que cette unité de recherche soit démesurée à l'échelle d'un travail individuel, c'est indéniable et nul plus que nous le déplore ». C'est pourquoi l'auteur ne peut que proposer une étude d'ensemble. Dans cette immense production de dictionnaires, qui comprend des dictionnaires de langue, des dictionnaires encyclopédiques et des répertoires alphabétiques, il doit d'abord trouver ce qui est exactement son bien. Il retiendra seulement les ouvrages qui renferment des données lexicologiques primaires (« fournies directement par le dictionnaire dans des perspectives d'utilisation définies et conformément aux intentions de l'auteur »).

La première partie du travail analyse le contenu des dictionnaires dans le titre général *Histoire et typologie des dictionnaires français*. Il s'agit de procéder à un premier classement grâce à l'étude des principaux aspects du contenu. C'est la connaissance plus rigoureuse de ce contenu qui permettra d'établir une typologie générale des répertoires. Le premier critère distinctif est fourni par la langue enregistrée : dictionnaires monolingues/dictionnaires plurilingues (bilingues : français-langues anciennes, français langues vivantes, et multilingues). Le second critère est fourni par la nature des données représentées : « la nomenclature est-elle considérée comme un inventaire relevant d'un système de communication donné et que l'on entend décrire comme tel ou est-elle au contraire destinée à permettre d'accéder à des connaissances extra-linguistiques auxquelles s'attache l'intérêt véritable du répertoire ? » On distinguera ainsi les dictionnaires de langue (généraux ou spécialisés) des dictionnaires ency-

clopédiques et des encyclopédies sans négliger leur complémentarité. Le dernier critère est fourni par l'étendue du vocabulaire consigné dans les répertoires lexicographiques. Cette étendue est fonction d'un double choix : 1^o ou bien l'auteur enregistre toutes les espèces de vocabulaire, ancien, dialectal, technique sans distinguer les mots littéraires des mots communs ou vulgaires, ou il se limite à un ou plusieurs de ces domaines : on peut séparer ainsi les dictionnaires généraux des dictionnaires spécifiques, 2^o lorsque l'auteur a fixé ainsi la qualité du vocabulaire qu'il entend enregistrer il peut ou bien consigner le plus grand nombre de mots possible ou bien opérer dans cet ensemble une sélection, on peut opposer de cette façon les dictionnaires extensifs aux dictionnaires restrictifs. Ainsi un dictionnaire extensif peut être soit général soit spécifique et de même un dictionnaire restrictif. Dans ce chapitre une place importante est donnée aux *dictionnaires universels* dans le premier groupe et aux *dictionnaires normatifs* dans le second.

La deuxième partie de ce « monument » porte le titre général « Problèmes et méthodes des dictionnaires de langue », ce qui signifie que l'auteur a retenu pour cet examen une des catégories — la plus importante pour son propos — parmi toutes celles qu'il a précédemment inventoriées. Tous les problèmes qui se sont posés aux auteurs de dictionnaires sont successivement abordés et la manière dont ils les ont résolus est décrite. Ces questions ont été plus ou moins étudiées dans les autres ouvrages mais elles sont traitées dans celui-ci avec un tel luxe de détails et de précisions qu'il rend toute analyse impossible. Voici, du moins, quels sont les éléments qui constituent cette partie : I. Les problèmes posés par la *nomenclature*, laquelle est ainsi définie : « notion complexe qui recouvre les diverses caractéristiques concernant le nombre et la nature des mots consignés dans un dictionnaire. » Sont étudiés les aspects quantitatifs et les aspects qualitatifs de la *nomenclature* : au *nombre* s'oppose la *richesse*. II. Le classement des adresses : « l'utilité et l'efficacité des répertoires sont... fonction du choix des procédés de classement, de la rigueur de son application et de la simplicité de son usage. » Aux classements formels (alphabétiques, phoniques, étymologiques) s'opposent les classements sémantiques (méthodiques, c'est-à-dire, par centres d'intérêt, synonymiques, analogiques, idéologiques). III. Les définitions. Ce chapitre traite d'un problème particulièrement difficile et on ne s'étonnera pas de sa complexité et de sa densité. Il oppose les préoccupations théoriques (définitions philosophiques/définitions lexicographiques, définitions grammaticales/définitions encyclopédiques) aux réalisations pratiques (les procédés définitoires directs ou indirects, l'évolution des procédés définitoires) et propose des remarques sur la composition des énoncés définsseurs (complets ou incomplets) ainsi que sur le mode de formulation des énoncés. IV. Analyse et classement des sens. Dans la première partie de ce chapitre (analyse des signifiés) sont marquées les étapes de l'évolution qui conduit des simples équivalences données par les vocabulaires, pour lesquels à une forme donnée correspond un seul sens jusqu'à l'inventaire quasi complet des acceptances attachées à un même signe. « L'analyse des significations conditionne étroitement la composition des articles et il est évident que l'accroissement des acceptances enre-

gistrées dans les répertoires devait aboutir à leur organisation hiérarchique ». C'est ce que se propose de montrer la seconde partie en étudiant les divers procédés de classement de sens utilisés par les « dictionnaristes » : classements logiques et classements historiques. « La transformation capitale de l'analyse et du classement des acceptations fondé sur le recours à l'histoire a entraîné une révision radicale de l'organisation des articles traditionnels dans les ouvrages de la fin du XIX^e siècle et la présentation d'ensemble du dictionnaire s'en est d'évidence trouvée affectée ». V. Exemples et citations. Les exemples sont composés par les lexicographes, les citations sont puisées dans les auteurs. Les premiers lexicographes humanistes avaient déjà le souci de présenter des emplois réels du mot dans le discours. B. Quémada montre quels indices importants pour la typologie historique des méthodes lexicographiques fournissent l'analyse de leur nature (éléments linguistiques et éléments extra-linguistiques), leur fréquence, leur rôle.

Une lecture aussi rapide d'un ouvrage tel que celui-ci laisse l'impression d'être une mouche prise dans une toile d'araignée. Ce n'est que par un commerce prolongé que l'on pourra parvenir à dominer quelque peu l'énorme collection de faits qui sont présentés. Il est bien vrai que le lecteur s'étonne de l'abondance des documents cités (p. 24) et il admire ! « Il s'agit là, avertit l'auteur, d'une volonté déterminée de donner la priorité à l'information originale, source de toute interprétation et de la confronter avec celle que nous en avons donnée. En outre, ajoute-t-il, chaque fois que cela a été possible, nous avons substitué à nos observations un témoignage historique correspondant ». Ce programme a été parfaitement réalisé et l'espoir que B. Quémada formule, à savoir que le capital bibliographique et documentaire ainsi assemblé puisse être un outil de référence pour le chercheur, cet espoir ne risque pas d'être déçu, bien loin de là.

Jean BOURGUIGNON.

Eddy ROULET, *Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé. Étude tagmémique et transformationnelle*. Aimav, Bruxelles, 1969. 1 vol. in-8° de 187 pages.

Dans cet ouvrage, qui paraîtra sans doute quelque peu ésotérique au lecteur non accoutumé aux formules, l'auteur se propose d'étudier la syntaxe des phrases simples — la proposition nucléaire — en français parlé. Il utilise pour cela un corpus constitué d'un certain nombre de phrases (971 exactement) choisies, d'après les critères convenables, dans la première partie de la méthode audio-visuelle *Voix et images de la France* (réalisée par le CREDIF). Cet ensemble comporte trente-deux leçons « présentant chacune trois conversations de la vie quotidienne en France ». (Donc « phrases construites, constituant une métalingue française réalisée pour un objectif pédagogique » et non phrases réelles). Pour conduire cette analyse E. Roulet fait appel d'abord à la grammaire tagmémique de Pike. Comme le lecteur français connaît mal ou ne connaît pas du tout cette méthode il explique en quelques pages ce en quoi elle consiste : elle utilise « d'une manière systématique et explicite la notion de niveaux hiérar-

chisés et de fonction dans l'analyse en constituants », ainsi que le précise J. Dubois. Puis il applique cette méthode (dont il a marqué les limites mais qu'il a retenue comme méthode heuristique en vue de l'élaboration d'une grammaire générative transformationnelle) aux propositions les plus simples du français parlé (celles du corpus). Il aboutit à un triple classement qui met en lumière les différentes formules (la formalisation a été clairement présentée, mais il faut un peu de temps pour l'assimiler) de la phrase simple. Après avoir montré que les opérations tagmémiques restent, dans l'expression entre constructions, très inférieures aux règles utilisées par la grammaire générative transformationnelle, l'auteur présente la théorie de Chomsky dans ses deux versions. Depuis l'*Introduction à la grammaire générative* de N. Ruwet, le lecteur français est parfaitement informé sur ce sujet, mais il faut reconnaître que le résumé de E. Roulet est clair. La partie la plus originale du livre est donc l'élaboration d'une syntaxe transformationnelle de la proposition nucléaire en français parlé (définition de la base syntagmatique et des diverses transformations : interrogative, passive, emphatique, impérative) et la production d'exemples de génération de différentes propositions nucléaires françaises. L'auteur applique donc de façon fort intelligente les théories de Chomsky à un cas particulier. Dans sa conclusion il reconnaît que les applications pédagogiques ne peuvent être envisagées dans l'immédiat mais que des expériences tentées dans l'enseignement de l'anglais (comme langue maternelle) laissent bien augurer de l'avenir.

Jean BOURGUIGNON.

Maurice GREVISSE, *Problèmes de langage*. Tome V. Gembloux (Belgique), Éditions J. Duculot ; Paris, A. Hatier, 1970. 1 vol. in-8° de 355 pages.

La série des *Problèmes de langage*, qui vient de s'enrichir d'un cinquième volume, apparaît comme un complément fort utile et même presque indispensable de la grammaire du « Bon Usage ». Cette soumission au bon usage, M. Grevisse la proclame à nouveau, courant allègrement le risque de se faire traiter de rabâcheur. Elle lui permet de tenir une position qui lui est chère, à peu près à égale distance d'un laisser-aller, ou plutôt d'un laisser-dire dangereux et d'un conservatisme obstiné (les colonels et les adjudants de la stricte observance dont il est question à la page 266). « In medio stat virtus. » L'auteur peut exposer davantage à loisir que dans la *Grammaire* tel ou tel point controversé. Comparez par exemple la note sur vouvoyer/voussoyer telle qu'elle figure dans le manuel et le chapitre des *Problèmes* sur le même sujet (p. 92-98), ou la manière dont sont exposées d'un côté et de l'autre les différentes constructions du verbe *espérer* (p. 274). Le ton de la conversation adopté dans les *Problèmes* ne serait guère de mise dans un traité didactique. M. Grevisse donne libre cours ici à son humour et parfois à sa malice, ainsi quand il prend l'Académie en flagrant délit de contradiction avec elle-même à propos de l'emploi de *soi-disant* (p. 233). Il sait se garder de ce qu'il appelle (p. 31) « un certain jansénisme du langage » et quand il porte une condamnation — ce qui est relativement rare — il ne le fait jamais sans de solides raisons, par exemple il refuse

d'employer *débuter* suivi d'un complément d'objet (p. 262). Mais pourra-t-on longtemps empêcher qu'on ne dise : contacter un client, circuler du gas-oil, livrer un épicer et stationner une voiture ? La plupart du temps il répond en normand *oui et non* soit qu'il distingue les nuances, soit qu'il se propose d'attendre la sanction de l'usage. Ce livre, comme ceux qui l'ont précédé se lit avec plaisir, car à fréquenter assidument les bons auteurs M. Grevisse a appris à écrire dans une langue élégante. De plus il n'est jamais ennuyeux, au contraire, ce qui est tout de même une qualité appréciable pour un ouvrage consacré à la grammaire.

Jean BOURGUIGNON.

Marcel COHEN, *Toujours des regards sur la langue française*. Paris, Éditions Sociales, 1970. 1 vol. in-8° de 352 pages.

Ceux qui ne sont pas lecteurs de l'*Humanité* auront plaisir à trouver ainsi rassemblées les chroniques que M. M. Cohen a publiées dans ce quotidien d'octobre 1964 à mai 1967. Ce recueil a le même caractère que ceux qui l'ont précédé. Le titre est le même à un mot près : ainsi se marque la continuité dans la nouveauté. Continuité dans la manière : M. M. Cohen combat avec autant de vigueur le conservatisme étroit et la résistance à une inévitable évolution, « On ne vit pas sans changer », comme il est écrit en sous-titre au chapitre 5 (et non V, M. C. est contre la « romanification » et pour l'« arabisation »). Dans l'avant-propos nous lisons ces lignes significatives : « Partout [dans ce volume] il y a tentative de démystification, soit qu'on ait à écarter des erreurs qui traînent dans des manuels et dictionnaires, souvent par conservation paresseuse et inintelligente des vieilleries, soit qu'on ait à introduire des notions qui manquent, souvent aussi à cause de la perpétuation des routines ». M. M. Cohen met au service de la cause qu'il défend son très grand savoir de linguiste et la plupart du temps on ne peut qu'être d'accord avec lui. Parfois il se contente de constater des faits et refuse de se prononcer trop catégoriquement : « Tel est le fait. Il faudra beaucoup d'examens de détail. » On ne trouve *par contre* qu'un petit nombre de mises en garde, v. g. (je m'excuse, ou plutôt je demande à M. Cohen de m'excuser, je dois dire : *par exemple*, cf. non encore, je dois écrire *V.* ou *voir*, p. 51) page 104 : « En vérité cette région des degrés est assez glissante et si on ne tient pas ferme la direction on y dérape facilement ». A lire ce livre il n'apparaît pas qu'il y ait beaucoup de « régions » où l'on risque de « déraper ». Il serait sans doute intéressant de connaître les réponses à l'invitation formulée à la p. 14 : « C'est faire bien de l'honneur à la génération précédente que de lui attribuer une clarté et une correction spectaculairement supérieures. Rien dans les observations que j'ai pu faire tant à la campagne qu'à la ville, ni dans les avis que j'ai pu recueillir, ne justifie l'expression d'une panique. J'aimerais recevoir là-dessus les témoignages de beaucoup de lecteurs, aussi bien ceux qui se laissent aller à l'inquiétude que ceux qui partagent mes vues rassurantes ». Que de professeurs voudraient avoir l'optimisme de M. M. Cohen !

Plusieurs des questions traitées dans ce volume avaient été abordées dans

les précédents, comme en témoignent les renvois, mais l'auteur apporte des arguments et des exemples nouveaux pour renforcer ou corriger ses thèses. Le recours constant à l'histoire éclaire singulièrement les faits actuels.

Nouveauté dans la présentation. Les chroniques, en effet, « ont été groupées suivant les divisions de la matière linguistique, tracées tant bien que mal. Souvent ce qui concerne les formes regarde aussi le vocabulaire et réciproquement, et beaucoup d'articles sont composites ». Nous avons ainsi six grands chapitres : La bonne santé de la langue française, Écriture et orthographe, Prononciation, Grammaire, Vocabulaire, Style. Les plus piquants sont le premier et le dernier chapitre (devrais-je écrire les premier et dernier chapitres ? Question discutée) et en particulier le paragraphe, un peu acide, *Censure des censeurs*.

Nous sommes conviés à une promenade dans le domaine linguistique à la fois agréable et enrichissante, même si nous ne partageons pas (pourquoi pas *On* ?) toutes les vues de l'auteur.

Jean BOURGUIGNON.

Frédéric DELOFFRE, *Stylistique et poétique françaises*. Paris, SEDES, 1970.
1 vol. de 214 pages.

Le titre de ce volume pourrait faire croire à un traité théorique comme ceux que nous connaissons déjà et dont le dernier en date est celui de Pierre Guiraud (*Essais de stylistique*). Il y a bien ici une partie théorique, mais elle ne sert que d'introduction à l'essentiel, constitué par une série d'analyses stylistiques. « Cet ouvrage, écrit l'auteur, représente le contenu d'un cours de seconde année fait aux étudiants de la Sorbonne en 1969-1970 », et il constitue une « introduction aux études de langue et de style ». Cette introduction théorique reprend les termes d'un débat qui n'est pas près d'être clos : qu'est-ce que le style ? qu'est-ce que la stylistique ? Quels sont les objets, les champs d'action, les méthodes de la stylistique ? Dans sa contribution aux *Mélanges G. Straka*, M. A. Lorian a traité ce sujet avec une grande sérénité et fait très clairement le point de la situation (*RLiR*, n°s 133-134, janvier-juin 1970, p. 113-122) : « La définition de la stylistique reste encore floue, note-t-il ; on se demande encore quels en sont les buts et les objets ; ses méthodes nombreuses et variées peuvent sembler parfois peu sûres et maladroites ; le problème du « corpus » n'a pas toujours été tranché à la satisfaction de tout le monde ; le manque de sérénité caractérise fréquemment les discussions savantes des stylisticiens. Mais quoi ! la linguistique, par exemple, est-elle en meilleure posture ? Et cependant personne n'aurait l'idée de nier son existence ou de contester les résultats considérables qu'elle a obtenus ! » C'est que justement l'existence de la stylistique a été niée. M. Deloffre le remarque p. 23 : Dans le numéro de la revue *Langue française* (et non *Langage*, comme il est dit par erreur) consacré à la Stylistique M. M. Arrivé écrit : « Première constatation : la stylistique semble à peu près morte. Il serait facile de retracer l'histoire de cette agonie ». Heureusement M. A. Lorian, dans les dernières lignes de l'article cité, est plus optimiste : « On a philosophé, on va toujours philosopher sur la stylistique ; mais cela loin d'interdire, favorise même le travail acharné de tous les jours. On

regarde les cieux, on s'interroge, on réfléchit, et c'est bien fait ; mais on cultive aussi son jardin, et somme toute on ne le cultive pas trop mal. » Continuons donc de cultiver notre jardin et écartons les questions inutiles pour nous en tenir à des vérités dont la simplicité paraît bien offusquer certains esprits de notre temps. Ces choses ont été dites clairement par des stylisticiens dont M. Deloffre rappelle très opportunément les noms : Ch. Bally, Sayce, Ullmann pour la stylistique générale, Leo Spitzer, H. Morier pour la stylistique individuelle, auxquels on pourrait ajouter ceux de H. Hatzfeld, de A. Henry, de Y. Le Hir. La méthode de Spitzer est présentée dans ce livre avec beaucoup de sympathie. Je me demande finalement, pour ma part, si Spitzer ne pratiquait pas dans le fond ce qu'on pourrait appeler la critique d'humeur et qui était chère à Ant. Duraffour autant qu'à Louis Aguettant. L'incompréhension qui se manifeste à l'égard de la stylistique ne viendrait-elle pas de ce qu'on veut à tout prix en faire une discipline purement scientifique et qu'on n'y parvient pas... et pour cause !

Les textes, pour les raisons tout à fait légitimes exposées p. 25-26, sont disposés selon l'ordre chronologique et choisis pour permettre d'examiner un aspect du style. Nous sommes conduits du XVI^e siècle avec une étude comparative de deux dizains (Marot et M. Scève) jusqu'au XX^e avec un poème riche en images de Yves Bonnefoy. Le XVII^e siècle n'est représenté que par la finale des *Deux Pigeons* de La Fontaine. Le XVIII^e siècle est plus favorisé : M. Deloffre commente deux auteurs qu'il connaît bien : Guilleragues (*Lettres portugaises*) et Marivaux (*Lettres au Mercure*), auquel s'ajoute un poète, Chénier (la fin de *l'Aveugle*). A propos de Guilleragues, M. Deloffre reprend une question déjà plusieurs fois traitée par lui, en particulier dans les *Cahiers de lexicologie* (5, 1964 II, p. 45-51) et dans *Verba et Vocabula* (Hommage à E. Gamillscheg, München 1968, p. 147-158), l'analyse stylistique et la critique d'attribution. Le texte de Marivaux permet à l'auteur de montrer que « l'analyse [structurale] a tout à gagner à tenir compte des réflexions de l'auteur lui-même sur les problèmes de son art et de sa technique ». L'analyse du poème de Chénier insiste sur les figures de style, évidemment nombreuses et variées, mais cette étude n'est pas complète. Je ne pense pas, pour ma part, que l'emploi de *meurtris* soit « une violence » faite à la sémantique, c'est un archaïsme (cf. D. A. de 1798). Quant à la périphrase *le fils d'Égée*, elle désigne non pas Hercule, mais Thésée (cf. *Phèdre*, v. 269) et n'est pas un ornement gratuit. Thésée est ainsi nommé pour rappeler discrètement sa victoire sur les Pallantides grâce à laquelle Égée retrouva son trône. Trois textes en vers et un en prose illustrent le XIX^e siècle. Le commentaire de deux strophes de la *Maison du Berger* est bien venu. Cependant le vers cité p. 139 « La mélancolie des soleils couchants... » est faussement attribué à Baudelaire, il faut le restituer à Verlaine. En revanche, l'analyse du poème de Baudelaire, *Harmonie du Soir*, nous laisse vraiment trop sur notre faim, je lui préfère, quant à moi, celle du célèbre sonnet de Verlaine : *Le son du cor*. On appréciera, je pense, l'étude de la phrase dans le passage de *l'Éducation sentimentale* de Flaubert. M. Deloffre reconnaît que c'est là un problème difficile parce que nous manquons d'une « méthode sûre pour

délimiter les groupes rythmiques », cependant il établit solidement quelques points intéressants.

En somme « il cultive son jardin et somme toute... ne le cultive pas trop mal », pour reprendre la pittoresque expression de M. Lorian. Il faut nous féliciter de la multiplication des ouvrages de ce genre. Plusieurs ont vu le jour ces précédentes années et d'autres suivront. (Nous espérons que M. Le Hir nous donnera bientôt son troisième recueil *d'analyses stylistiques*). Ils nous montrent en dehors de toute théorie comment réagissent devant un texte des linguistes qui sont en même temps des hommes de goût. La marche ne se prouve qu'en marchant, l'existence de la stylistique et sa vitalité se prouvent par la production d'analyses satisfaisantes.

Jean BOURGUIGNON.

Gunnar von PROSCHWITZ - Jean-Baptiste BRUNET-JAILLY, *Bien écrire, bien parler. Initiation aux études universitaires de français*. Gleerups (Suède), 1969. 1 vol. rel. de 298 pages.

Ce volume est destiné non à des lecteurs français mais aux étudiants suédois qui désirent parler et écrire correctement notre langue. Cependant la méthode préconisée par les auteurs paraît si parfaitement adaptée au but qu'elle se propose d'atteindre qu'elle mérite d'être mentionnée. Cette méthode est à peu près celle que les auteurs des récents « Manuels pratiques de... » (ancien français, latin médiéval, philologie romane) ont utilisée. Au lieu d'aligner des suites de règles abstraites, elle propose essentiellement des textes présentant des difficultés variées et progressives et les éclaire d'abondants commentaires. Ceux-ci donnent la solution des divers problèmes que pose le passage d'une langue à une autre, du suédois au français. D'autres textes, minutieusement composés, pris à titre d'exemples, doivent permettre à l'étudiant de compléter le vocabulaire de base qu'il a acquis, par la connaissance de termes spécialisés plus ou moins récemment créés. Des conseils judicieux et pratiques sont donnés pour que l'étudiant puisse affronter avec succès l'épreuve de composition française. Cette partie est moins originale peut-être, mais les règles que nous connaissons sont présentées de façon personnelle. Enfin, et ceci est traditionnel dans les ouvrages de ce genre, une liste de « faux amis » vise à prévenir les erreurs.

On doit surtout, je crois, rendre hommage au travail de M. von Proschwitz et de M. Brunet-Jailly, et les remercier de ce qu'ils font en Suède pour une meilleure connaissance et une plus large diffusion de notre langue et de notre littérature.

Jean BOURGUIGNON.

Jacques POHL, *Symboles et Langages*. Tome I, *Le symbole clef de l'humain*. Tome II, *La diversité des langages*. Collection Style et Langage, Paris-Bruxelles, Sodi. 2 vol. de 162 et 133 pages.

Dans ces deux volumes, agréablement écrits et heureusement présentés, M. J. Pohl, sans aucun pédantisme, nous propose un ensemble d'observations très fines sur les faits de langue et de langage, envisagés surtout dans leurs

rapports avec l'homme. Il s'efforce d'apporter une réponse satisfaisante à un certain nombre de questions que peut être amené à se poser un utilisateur intelligent et curieux. « Ce qu'il est bon de se demander, sinon de savoir, quand on s'arrête en passant devant quelques aspects du « phénomène langage » voilà, effectivement, ce qu'aimerait présenter ce livre. »

Le premier tome, comme son titre l'indique, rassemble des remarques sur la manière dont les hommes peuvent entrer en communication les uns avec les autres, en transmettant un message constitué par un symbole ou un ensemble de symboles. Le langage articulé, qui est le propre de l'homme, est donc essentiellement symbolique. Les symboles se groupent en codes et sont fondés sur des gestes phoniques. Le tome second étudie la manière dont ce système est exploité et comment il se diversifie : quel il devient selon les différentes formes de transmissions, comment il se transforme sous l'effet de la volonté et du temps, les divers visages qu'il prend selon les peuples et les nations.

Que de questions l'auteur est conduit à aborder dans ces deux volumes. Il n'offre pas de solutions, du moins habituellement, mais montre clairement où sont les problèmes et comment il convient de les aborder. Laissons M. J. Pohl définir lui-même, avec une image aimable, l'esprit dans lequel il a conduit cette enquête : Ce livre « est le délassement, il est le plaisir un peu sinueux d'un travailleur qui s'est reposé un instant dans le jardin qu'il bâche : délaissant les plates-bandes de la langue française qui se parle aujourd'hui, je me suis amusé à regarder de l'autre côté de la haie ». Et ce que nous avons vu avec lui est singulièrement captivant.

Jean BOURGUIGNON.

Alain REY, *Littré. L'humaniste et les mots*. Les Essais CL. Paris, N. R. F. Galimard, [1970], 1 vol. de 350 pages.

M. Alain Rey nous conte l'histoire d'un homme qui fut dévoré par son livre. Nous savons, ou plutôt nous croyons savoir, l'illusion est si facile, ce qu'est le « Littré » mais nous ne savons guère qui est Émile Littré. Il est, pour beaucoup d'entre nous du moins, seulement l'auteur du dictionnaire qui lui a pris son nom plutôt qu'il ne le lui a donné et nous ne cherchons pas plus loin. Alain Rey nous montre que nous avons tort de n'être pas plus curieux. Dans ces pages alertes et ferventes, qui pourraient passer pour un modèle de biographie, il fait revivre pour nous cet homme dont l'activité fut prodigieuse et s'exerça dans de si nombreux domaines. Nous savions certes que le père du dictionnaire était disciple — peu conformiste parfois, ce qui est moins connu — d'Auguste Comte, mais nous ignorions (peut-être) qu'il fût médecin, rédacteur d'une revue médicale, historien, auteur des *Études sur les Barbares et le moyen âge*, théoricien de la médecine, qu'il fût poète à ses heures — médiocre, malheureusement — qu'il fût un traducteur infatigable, un philologue avec l'*Histoire de la langue française* et qu'il s'intéressât avec autant de passion à la politique.

Le dernier chapitre est peut-être pour nous le plus séduisant. Il porte un titre pittoresque : « la cage à mots ». L'image n'est nullement gratuite car Littré a bien cherché à prendre les mots au piège et à les rassembler en un lieu sûr !

Voici deux phrases de ce chapitre où Alain Rey recompose pour nous le portrait du dictionnaire : « Le plus grand paradoxe de la destinée de Littré est d'avoir tenté de construire un humanisme par la philologie — méthode sémantique — et de l'avoir durablement incarné en une liste de mots. » « Terre de légende..., où les mots sont autant de bornes indicatrices, et les exemples des forêts, des fleuves ou des villes, des plaines ou des escarpements. Les définitions lumineuses tracent dans ce pays leurs allées rectilignes ; elles élèvent des terrasses d'où le regard se perd. » Le titre de l'ouvrage : « L'humaniste et les mots » se trouve ainsi lumineusement explicité.

Jean BOURGUIGNON.

Claire BLANCHE-BENVENISTE et André CHERVEL, *L'Orthographe*. Paris, François Maspéro, 1969. 1 vol. de 238 pages.

Depuis le XVI^e siècle l'orthographe est un véritable « cheval de bataille ». Comme certains monstres qui réapparaissent de temps en temps, la question périodiquement « fait surface » et agite plus ou moins fortement les linguistes... et les autres. Jusque-là on se contentait de proposer des réformes, les unes timides, les autres hardies, mais il s'agissait d'un replâtrage du système. Pour la première fois, semble-t-il, un bouleversement radical est proposé. Il est inutile d'insister sur la complication de notre orthographe que étrangers et même français ont de plus en plus de peine à assimiler. On a bien tenté de la simplifier mais elle a toujours résisté victorieusement aux entreprises de ce genre. A la suite de Ch. Beaulieu on pensait que notre orthographe s'était constituée de façon plus ou moins anarchique sous la pression de groupes divers. Cette vue des choses est absolument contestée par les auteurs : « L'histoire de l'écriture française se laisse décomposer en deux tendances de même orientation, mais dont les résultats sont diamétralement opposés. Le français cherche à se constituer un alphabet propre à partir de l'alphabet latin, beaucoup trop pauvre en graphèmes pour pouvoir s'adapter sans modifications à une langue aussi riche en phonèmes que la nôtre. Faute d'y parvenir, il est amené par compensation à se constituer une « orthographe » qui suppléera à l'insuffisance de l'alphabet. Celle-là apparaît donc comme le prix dont il a fallu payer l'incapacité de celui-ci. » Vue originale et féconde qui est développée tout au cours des pages sur la genèse et le fonctionnement de l'orthographe. Une analyse extrêmement minutieuse du fait, appuyée sur une analyse linguistique très serrée fait apparaître que tout ce que l'on croyait être le produit de la fantaisie est en réalité élément d'un système sans doute composite mais cohérent. Cette démonstration rigoureuse, si elle n'emporte pas irrésistiblement la conviction, impressionne toutefois assez fortement pour qu'on se sente porté à réviser des idées que l'on croyait acquises. Il est inutile dans ces conditions de tenter une réforme de ce système dont toutes les parties sont étroitement liées entre elles : si l'on touche à l'une, c'est à toutes qu'il faut toucher. Et c'est bien ce que proposent les auteurs qui mettent en cause non ses imperfections, mais l'existence de l'orthographe elle-même : il faut donner au français une nouvelle écriture — phono-graphique — réellement adaptée à la langue parlée. Cette proposition,

les auteurs s'efforcent de prouver qu'elle ne relève pas du domaine de l'utopie en répondant à toutes les objections que traditionnellement on fait à toute tentative de changement. Les arguments sont tous bons et présentés avec conviction. Il reste évidemment à trouver cet alphabet tout neuf comportant autant de graphèmes que la langue contient de phonèmes.

« Cet ouvrage, a-t-on déjà écrit, n'a pas fini de susciter des polémiques. » On souhaite simplement qu'elles ne soient pas vaines mais aident à découvrir la difficile solution de ce problème que chacun s'accorde à trouver irritant. Il faut féliciter les deux auteurs d'avoir présenté cette question avec autant de courage que de rigueur scientifique.

Jean BOURGUIGNON.

Maurice GREVISSE, *Le Bon Usage, Grammaire française, avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, neuvième édition. Gembloux (Belgique), J. Duculot ; Paris, A. Hatier, 1969. In-8°, 1 228 pages.

Dans l'avant-propos des Mélanges offerts à M. Grevisse, M. F. Desonay écrit : « ... je suis sûr que, pour la neuvième édition que nous n'attendrons pas longtemps, M. Grevisse a continué de faire glane : exemplaire leçon de conscience professionnelle. » Voici cette neuvième édition et les prévisions de M. Desonay se sont réalisées. Comment en eût-il été autrement ? Nous voyons en effet M. Grevisse corriger et enrichir sans cesse son ouvrage : de 704 pages il est passé à 1 228, s'augmentant cette fois-ci d'une quarantaine de pages. On remarquera d'abord un progrès dans la présentation typographique : les exemples, isolés des règles, apparaissent avec plus de netteté ; les divisions de certains paragraphes sont plus clairement indiquées. On regrettera peut-être, comme moi, l'abandon pour la reliure de la belle couleur bleu de nuit, mais c'est là un détail.

Le nombre des exemples s'est encore accru : on voit que M. Grevisse est un lecteur infatigable et qu'il sait nous faire profiter de ses découvertes. Ils appartiennent surtout à la prose du xx^e siècle mais pas exclusivement, les classiques ne sont pas oubliés.

Des remarques ou des notes ont été ajoutées : par exemple un petit paragraphe, très clair, sur la grammaire structurale (p. 27) ; une note sur les verbes auxiliaires (p. 596) ; quelques précisions sont données sur les formes du verbe *traire* (p. 660) ; le couple *décade-décennie* bénéficie d'une remarque bien illustrée d'exemples ; des indications sur la langue populaire (p. 441, p. 1110) ou les formes dialectales (p. 586) sont brièvement fournies. Certains articles, qui n'apportaient pas au scrupuleux grammairien une totale satisfaction, ont été plus ou moins profondément modifiés : ainsi la répartition et le classement des adjectifs dits *indéfinis* (p. 374) ; les remarques sur la place du sujet dans une proposition interrogative (p. 136), sur l'apposition (p. 157, M. G. a tenu compte des travaux récents et sur ce point, est devenu prudent !) ; le paragraphe sur les valeurs de l'imparfait a été complètement remanié (p. 669), mais sans atteindre, me semble-t-il, une clarté suffisante : valeurs temporelles et valeurs modales ne sont pas distinguées ; enfin, la proposition infinitive

complément d'objet est présentée d'une manière plus complète et plus satisfaisante.

La bibliographie, déjà abondante, s'est enrichie encore des titres récents. Quant à l'Index, il comporte quatre pages de plus ; les utilisateurs du volume ont déjà apprécié les services qu'il leur rend : « Infiniment précieux, écrit M. F. Desonay, parce que détaillé à souhait. C'est ici véritablement que l'auteur vous conduit par la main, vous facilite la recherche... »

Depuis les performances de Noël et Chapsal, aucun livre de grammaire n'a connu un succès aussi constant : cette nouvelle édition ne l'épuisera sans doute pas encore. M. Grevisse, « greffier vigilant et diligemment informé, aux écoutes des meilleurs écrivains contemporains », enrichira encore les éditions suivantes d'observations intéressantes et de nouveaux exemples toujours bien choisis et parfaitement adaptés. Ceux qui veulent continuer à notre époque à parler et à écrire un français correct seront reconnaissants à M. Grevisse de les renseigner exactement sur une norme, hors de laquelle il est sans doute périlleux de s'aventurer.

Jean BOURGUIGNON.

Jean-Claude CHEVALIER, *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*. Genève, Droz, 1968. 1 vol. in-8° de 776 pages. Publications romanes et françaises C.

L'événement que constitue la publication de l'importante thèse de J.-Cl. Chevalier n'est certainement pas passé inaperçu dans le monde savant. Des plumes autorisées ont déjà célébré l'originalité et l'ampleur de l'entreprise. « Enfin une histoire de la grammaire française », écrit M. J. Stefanini (*Langue française I*), et de son côté, M. J. Chaurand convient de l'impossibilité de rendre compte d'un ouvrage aussi considérable par sa densité et son ampleur. (*Français moderne*, 38^e année, no 3). Tout ce qui relève de l'histoire impose la mise en œuvre d'une documentation nécessairement très complète et J.-Cl. Chevalier cite dans sa bibliographie environ cent cinquante auteurs, dont quelques-uns ont écrit plusieurs ouvrages et les rééditions sont parfois nombreuses.

Le problème que se propose de résoudre l'auteur de ce travail, peut s'exprimer, si on le réduit à ses termes essentiels, en quelques mots. En 1530, les premières grammaires françaises présentent un système qui ne connaît que la notion de régime ; en 1750, avec l'*Encyclopédie*, apparaît un autre système qui prend la place du premier et qui est fondé, lui, sur la notion de complément : « On a cherché à savoir comment se formait une notion, ici la notion de complément, et comment et pourquoi une discipline nouvelle s'établissait, ici la syntaxe. » Le but de l'étude est précisé de façon plus nette encore à la page 311, et il est distingué de celui qu'a poursuivi, dans son *Histoire de la langue française*, Ferdinand Brunot : « Nous nous attachons essentiellement à des problèmes de méthode : nous cherchons à savoir comment s'est élaborée la description d'un système — l'organisation syntaxique de la langue française — et plus spécialement la place et le rôle du complément dans cette description. »

Cette masse énorme de faits — dans laquelle l'auteur déclare plonger — est

distribuée en quatre grandes parties, chacune d'elles marquant une étape dans cette évolution non nécessairement continue, contrairement à ce que croyait F. Brunot. La première partie présente la génération de 1530, celle de Dubois et de Palsgrave. Mais J.-Cl. Chevalier a jugé nécessaire d'évaluer l'importance de la dette que les grammairiens de la Renaissance avaient contractée à l'égard de leurs prédecesseurs : Priscien, dont le prestige s'est maintenu pendant des siècles, Alexandre de Villedieu qui, dans son *Doctrinale*, en résume les enseignements, les traités *de modis significandi* qui entendent proposer une étude simplifiée des mécanismes de la langue. Tous ces grammairiens se tiennent dans une perspective gréco-latine et restent dans la mouvance d'Aristote et de sa *Logique*, mais ils organisent un inventaire, mettent au point une méthode d'analyse formelle et tentent de construire sur la notion de régime sinon une véritable syntaxe du moins quelque chose qui n'est déjà plus tout à fait un appendice de la morphologie. Au début du XVI^e siècle apparaissent trois grammairies : celle de Josse Bade montre « comment s'adaptait à l'esprit nouveau l'héritage médiéval », celle de Despautères permet « de déceler des traits qui vont permettre la naissance de l'esprit moderne », la *Grammatographia* de Lefèvre d'Étaples explique « comment étaient adaptées à la pédagogie des méthodes éclairées par l'importance grandissante des langues vernaculaires ». La grammaire de Sylvius apparaît, dans leur sillage, comme un livre décisif « parce qu'il est l'œuvre d'un savant qui a su... jeter les bases d'un ensemble de canons destinés à régler pendant longtemps la grammaire française ». J.-Cl. Chevalier accorde une attention particulière à la construction du nom et du verbe, telle qu'elle est présentée par Sylvius : « Ce petit ouvrage, qui se présente comme un Donat français, dont il suit assez fidèlement le plan est pourtant assez riche de suggestions. » Il « engage » la grammaire française. L'œuvre de Palsgrave est l'œuvre d'un pédagogue et elle s'inscrit dans une tradition pédagogique représentée surtout par la grammaire grecque de Théodore Gaza et le *De emendata structura* de Thomas Linacre. Pour Palsgrave la langue est un tout dont les parties sont strictement agencées selon des lois spécifiques qu'il s'agit de déterminer en s'appuyant sur l'usage. On apprend mieux une langue en proposant à la mémoire des modèles simples qu'en la noyant dans une masse de faits. « Les règles qu'il édicte, fussent-elles provisoires, sont règles pourtant et permettront d'avancer progressivement dans l'étude d'une langue encore mal fixée. » (P. 137.) « La première grammaire française importante parue à l'étranger pose déjà tous les problèmes que les successeurs vont s'efforcer de régler. » (P. 170.)

La seconde partie est consacrée à l'étude de la génération qui suit la précédente, celle de 1550. Elle est dominée par J.-C. Scaliger et son livre « très nouveau » *Des causes de la langue latine*. « Il fait la synthèse de deux courants différents qui se joignent au XVI^e siècle : les méditations médiévales sur le langage et la valeur du signe, le culte de l'usage et de l'expérience qui s'épanouit avec la Renaissance. » (P. 209.) « Scaliger veut montrer qu'une langue fonctionne parce qu'elle est un système de raison, que tous les éléments se tiennent et s'organisent en un bâtiment dont la simplicité éclate aux yeux dès qu'on a dépassé

l'apparente diversité des faits de parole... L'idée naïve des anciens d'un inventaire possible de faits qui s'organiseraient d'eux-mêmes cède devant l'évidence que ces groupements ne sont que les résultats d'opérations mentales préalables : ce sont les causes. Il va de soi qu'une telle conception fait faire un pas considérable vers la création de la syntaxe. » (*Ibid.*) On voit pourquoi une telle importance est donnée à Scaliger. L'autre grand nom de la Renaissance est celui de Ramus. Mais avant d'en arriver à lui, J.-Cl. Chevalier analyse minutieusement les grammaires françaises parues entre 1550 et 1562, c'est-à-dire les travaux non négligeables de Meigret, R. Estienne, Pillot et Garnier. Ce sont des pédagogues qui visent à la clarté et à l'efficacité en se tenant le plus près possible de la réalité linguistique telle qu'elle se manifeste dans le discours soigné. Ramus, c'est autre chose, un théoricien. « Aucun grammairien au XVI^e siècle n'a tenté plus hardiment de formuler une méthodologie cohérente appliquée à la grammaire française. » Sa *Gramere* est longuement étudiée parce qu'elle marque une date importante. Grammaire formelle, avec les limites et les insuffisances que cela suppose, puisque enfermée sur elle-même, immuable à la langue, mais grammaire appliquant avec scrupule les règles — issues d'Aristote — de cohérence, de pertinence et de hiérarchisation.

La troisième partie nous conduit de Ramus à Port-Royal. L'essai de Ramus pour constituer une grammaire formelle ne fut pas suivi, il faudra attendre un siècle et la grammaire de Port-Royal pour assister à un effort théorique aussi ambitieux et trouver une solution aux problèmes que soulevait sa tentative. Pendant ce siècle cependant le travail s'est poursuivi. Période de transition qui retient l'attention de l'historien ; il y distingue deux tendances : celle des faiseurs de *Remarques* à la recherche des détails et celle des praticiens, « préoccupés de problèmes pratiques, tentés de donner un tableau aussi complet que possible de la langue française ». Henri Estienne se situe dans la première ligne et Cauchie dans la seconde. Dans le chapitre « Grammaire et théorie » une place à part est accordée au grammairien Sanctius, successeur et parfois contradicteur de Scaliger. Réflexion sur l'usage, la méthode de ce grammairien dégage « la grammaire du système des marques du latin grâce à l'établissement d'un certain nombre de schèmes fondamentaux et [jette] ainsi les bases d'une grammaire générale ». Le changement survenu après le travail des grammairiens du XVI^e siècle est capital : avant eux, des morphologies dont on note les règles d'agencement, avec eux « les éléments d'une problématique d'une syntaxe sont posés : les problèmes du régime, puis du complément prennent un sens ». Le chapitre III, parallèle au précédent, analyse le rôle de la pédagogie dans cette évolution de la grammaire. Il montre que le latin tient encore dans l'enseignement la place essentielle mais qu'il tend cependant à devenir un idiome étranger, phénomène qui va permettre à la langue « vulgaire » de s'installer plus solidement. Autre conséquence : les élèves ne baignant plus dans le latin devront l'apprendre comme une langue étrangère par une série de procédés, à savoir la répétition des différents éléments pour les loger dans la mémoire, les colloques, les sentences qui permettent d'apprendre à la fois la langue et les bonnes mœurs. En même temps la grammaire, dans les manuels d'appren-

tissage du latin, se simplifie et s'allège, elle fait une part de plus en plus grande au français. Paraissent aussi des grammaires destinées à faciliter aux étrangers l'apprentissage du français. Cet enseignement théorique est accompagné d'exercices et de dialogues. Le dernier chapitre de cette partie étudie le problème du régime dans les grammaires du français de 1562 à 1660 : l'œuvre de Maupas, un « praticien qui fait faire un bond à l'étude de la grammaire », et celle de Oudin qui prétend compléter Maupas, mais qui en fait le clarifie, le modernise et le corrige sur certains points. Quelques remarques situent exactement Vauzelles dans le mouvement grammatical de son époque, où il ne tient qu'une place modeste. « Fort honnête homme, dit Ménage, mais ce n'estoit pas un sçavant homme. Très curieux et très révélateur est le conflit qui oppose D. Martin et St. Spalte sur la distinction entre article et préposition et sur la réalité de la déclinaison : points majeurs des discussions ! » Dans cette suite de grammairiens, qui s'échelonnent pendant un siècle, la part d'échecs est forte... mais ils ont senti cependant que les cadres d'analyse, élaborés au contact des langues anciennes ne conviennent pas aux langues modernes. »

Enfin Port-Royal vint... ! et la dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la Grammaire générale depuis Port-Royal jusqu'à l'*Encyclopédie*. Comme le personnage principal d'une pièce de théâtre est évoqué bien avant son apparition sur la scène, l'entrée de la *Grammaire* des Solitaires est annoncée et préparée dans maintes des pages qui précèdent. Qu'elle marque, comme dit F. Brunot une date dans l'histoire de la langue française, personne n'en doute et déjà de nombreuses études lui ont été consacrées. J.-Cl. Chevalier lui-même dans un article de *Langages* l'a confrontée longuement à la critique moderne. La « révolution » opérée par Port-Royal est condensée en ces termes : « On passe d'une grammaire qui était fondée sur une analyse de l'expression tenue pour correspondante de catégories logiques à une autre qui se fonde sur une analyse des formes du contenu pour fixer des formes d'expression. » Et plus loin : « La découverte fondamentale de la *Logique* [qu'on ne peut séparer de la *Grammaire*] c'est qu'il faut raisonner par ensembles. » (P. 538.) C'est pourquoi l'analyse portera non sur des mots en contact, mais sur la proposition, élément-type du jugement, qui unit un thème et un prédicat, un substantif et un verbe dont le rôle est d'affirmer. « A la base de toute construction grammaticale, on trouve la proposition ; ce sera le nœud de la syntaxe à partir de Port-Royal. On ne part donc pas de l'assemblage formel du sujet et du verbe, dont on étudierait les avatars, variations et substitutions etc., on part de la relation sujet-prédicat dont on reconnaît et identifie les répondants dans la langue. » Et cela entraîne une nouvelle distribution des parties du discours : « Port-Royal distingue d'une part les objets des pensées, marqués par noms, articles, pronoms, participants, prépositions et adverbes, d'autre part, 'la forme et la manière de notre pensée', opération marquée par les verbes, les conjonctions et les interjections ». Et cela entraîne encore le remplacement de la notion de régime par celle de complémentation : grâce à la *Logique* plus qu'à la *Grammaire*, « d'un assemblage d'éléments mécaniquement organisés on passe à la vision d'éléments se complétant les uns les autres pour formuler une proposition ». Cependant l'évolution n'est

pas encore complètement terminée. Dans la période qui suit deux hommes s'opposent comme s'opposent le passé et l'avenir, la tradition et le progrès : Régnier-Desmarais et Buffier. Ce dernier produit une œuvre grammaticale curieuse et remarquable. Malgré de graves défauts parmi lesquels la soumission du français au latin et l'attachement à l'importance des marques, « Buffier a le premier énoncé un programme de construction de la proposition française : la syntaxe n'est plus réductible à des agrégats d'association, elle est la science qui donne des instructions permettant de passer de structures élémentaires à des structures beaucoup plus complexes ». Enfin voici l'époque de l'Encyclopédie, terme de l'enquête, puisque c'est dans l'article *Gouverner* qu'apparaît le terme de complément, avec sa formulation grammaticale et que c'est dans l'article *Régime* que l'on voit la séparation se consommer entre la syntaxe, qui devient autonome, et la construction. Depuis Port-Royal cette évolution a été guidée par Girard, du Marsais et Beauzée.

Au terme de cette revue conduite avec quelque gaucherie le lecteur aura l'impression d'avoir aperçu le squelette de ce magnifique travail plutôt que sa chair. Elle laisse bien des éléments importants dans l'ombre, par exemple le rôle primordial de la tradition ou l'étude — en filigrane tout au long du texte — des diverses causes de l'évolution grammaticale : sociales, pédagogiques, épistémologiques. Il aurait fallu suivre avec plus d'attention le fil conducteur de l'ensemble : c'est-à-dire, en somme, comment en passant d'une langue comme le latin au français, les grammairiens ont dû peu à peu totalement repenser le problème du complément. « Étudier la notion de complément, commente fort justement M. J. Stéfanini, c'est voir comment on est passé du concept de régime, d'accrochage mécanique d'un terme à un autre, dans une analyse linéaire du discours, à celui d'un rapport d'information, d'un élément indispensable ou utile à un ensemble, c'est assister à la naissance d'une syntaxe autonome... »

Un très grand livre, dont on a dit que, dans son genre, il est un chef d'œuvre. Un livre dont tous les enseignants, pour une fois enseignés, tireront un sûr profit : il leur montrera ce qu'est une grammaire scientifique, les aidera à donner à la nomenclature de la grammaire d'aujourd'hui sa véritable valeur, leur fera découvrir les exigences de la grammaire de demain en leur faisant prendre conscience des nécessités d'un renouvellement dans ce domaine.

Jean BOURGUIGNON.